
Vol. 58

LEVIS — JUILLET-AOUT-SEPTEMBRE 1952

N° 3

N° 679

LE BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

REVUE D'ARCHEOLOGIE, D'HISTOIRE, DE
BIOGRAPHIE, DE BIBLIOGRAPHIE, DE
NUMISMATIQUE, ETC., ETC.



DIRECTEUR

ANTOINE ROY

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe
Ministère des Postes, Ottawa.

LE BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES

Prix de l'abonnement: \$3.00 par année.

DIRECTION ET ADMINISTRATION

2050, Saint-Cyrille,

QUÉBEC.

S O M M A I R E

Juillet - Août - Septembre

1 9 5 2

LETTRE DE PH. A. de GASPE (28 décembre 1862)	115
HUBERT LETOURNEAU. — Sillery: Autrefois réduction indienne.....	117
PROCURATION DE PIERRE GAULTIER DE LA VERENDRYE (10 juin 1735).....	126
ROBERT LIONEL SEGUIN. — La famille Delesderniers.....	127
Mgr EMILE CHARTIER.—Zouaviana. D'après un manuscrit inédit. (Suite)	135
UBALDE BAUDRY. — François Languedoc était-il notaire?.....	150
G.E.M. — LES DISPARUS.—Léon T. Desrivières (1888-1952); Louis-Philippe Goulet (1874-1947); Frederic T. Hecker (1904-1952); Dr Albert Jobin (1867-1952); Antoni Lesage (1879-1945); L'honorable sénateur J.-A. Lesage (1881-1950); Eustache Letellier de St-Just (1894-1952); Emile Morin, C.R. (1902-1950); Colonel J.-A. Morin (1860-1949); Colonel J.-Henri Paquet (1881-1952); Paul Rainville (1887-1952); L'honorable Alexandre Taschereau (1867-1952).....	162
INVENTAIRE DES VASES SACRES ET DE MEUBLES D'EGLISE APPARTENANT A MESSIRE LOUIS LE PAGE DE STE-CLAIRE (4 mars 1722).....	162

BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES

Vol. 58

LEVIS — JUILLET-AOUT-SEPTEMBRE 1952

N° 3

LETTRE DE PH. A. DE GASPÉ

Québec, 28 Décembre 1862

Ma chère Fille,

Tu peux continuer à adresser tes lettres à Alfred; je n'ai affranchi les miennes depuis quelque temps qu'afin que tu les reçoives le lundi, car comme je t'écris toujours le dimanche et qu'Alfred ne va à son bureau le lendemain qu'à neuf heures, il est trop tard alors pour les expédier par la poste de ce jour. Mais j'en enverrai de temps en temps par ton canal et tu ne les recevras alors que le mardi.

Nous sommes tous en parfaite santé à l'exception de la chère Zoé condamnée à garder le sofa peut-être pendant un mois et plus : tu en entends. Elle ne paraît pas d'ailleurs, très malheureuse de cette inaction qui ferait le désespoir d'une autre : elle lit toute la journée les livres que son mari lui apporte de la bibliothèque de la Chambre. Elle a lu "les misérables" en trois jours.

Ton beau-père Edouard est parti pour Washington avec M. Taschereau, l'avocat, la barate, ils espèrent même se rendre jusqu'à Richmond dans les Etats du Sud au siège de la guerre; ils sont munis de lettres de recommandations au Ministre Britannique auprès des Etats du Nord. Ce sera certainement un voyage des plus intéressants dans un moment où toutes les passions de parties belligérantes sont déchaînées; mais les voyageurs doivent être bien circonspects dans leurs discours avec les Yankees qui sont exaspérés depuis la sanglante défaite qu'ils viennent d'éprouver à Fredericbourg : un coup de poignard ou de revolver est bien vite donné ! Mais il n'y a aucun doute qu'ils agiront avec prudence; ils seront bien intéressants tous deux à leur retour.

Tu n'as pas accusé la réception de deux brochures que je t'ai envoyées; fais-le je t'en prie. — La cour, de tout droit, devrait être à la Rivière-du-Loup; mais ce sera, comme tout le reste, une affaire politique sans égard aux droits des intéressés; je crains l'influence de Chapais et de Le Tellier contre vous. Quant à notre ami André, il est exalté sur le sujet;

il me rencontre l'autre jour et m'aborde en me disant : "il faut que vous nous donniez un coup d'épaulé, vous qui écrivez si bien" ! — Pourquoi un coup d'épaulé ?, lui dis-je. — "Comment ? fit-il; mais vous savez bien : pour avoir la Cour à la R. du Loup. — Vous y êtes aussi intéressé que moi. Avez-vous lu un morceau dans le Mercury à ce sujet ? — oui, dis-je. Eh bien ! savez-vous qui en est l'auteur ? — Non — Je le sçais moi, mais je ne vous le dirai pas; vous ne le saurez jamais : c'est moi qui vous le dis." Et il finit par m'avouer que c'était **lui**, mais en bien me recommandant d'en garder le secret. Il avait déjà confié ce secret à toute la ville de Québec. Il est farceur ton cher cousin ! — Remercie le col. Morrin et son épouse de leur souvenir en leur présentant mes civilités et compliments. — L'abbé Casgrain descend à la R. Ouelle, il sera de retour le 2 de janvier et le lendemain je commencerai à lui faire la lecture de mon ouvrage: c'est convenu. Mon roman est augmenté d'un quart depuis que tu l'as lu; j'achève un long chapitre tout nouveau et supplémentaire, qui sera assez drôle et surtout de la manière originale que je l'introduis. J'ai beaucoup allongé aussi mon dernier chapitre qui finit d'une manière dont jamais littérateur ne s'est avisé. — J'ai reçu hier au soir une longue lettre de la chère Crystine (?) et un autre manuscrit de Beaujeu de 62 pages; il est fou ! ou le roi n'est pas noble : loin de les publier, je n'ai pas même le temps de les lire ces manuscrits ! — Mes amitiés à William et embrasse bien tes chers enfants pour moi. Tout le monde vous embrasse. Le colonel a toujours l'espérance d'obtenir une situation; en attendant Cupidon va son train.

Je reprends ma lettre qu'une visite à 11 heures a interrompu : c'est Elmire qui, en sortant de la messe, cherche une servante pour remplacer Salomé qui se marie après le jour de l'an : elle en est bien chagrine.

— Il fait un temps superbe après la tempête; je n'ai pas sorti depuis 2 jours, je vais en profiter pour faire un tour et terminer ma lettre : aussi faute de matières.

Made Jones tient toujours à la vie que les médecins ne soutiennent qu'avec des injections : car elle ne peut rien digérer. Il y avait pourtant beaucoup de vitalité en elle, pour avoir résisté si longtemps. Adieu, ma chère fille, l'hiver va passer bien vite après Janvier : nous reverrons j'espère de bonne heure ce printemps.

Ton père qui t'aime,

PH. A. DE GASPE (1)

(1) Collection de M. X., à Québec. A Mme Fraser R. du Loup.

SILLERY: AUTREFOIS REDUCTION INDIENNE

Explication

Aujourd'hui, la jolie localité de Sillery ne laisse guère deviner qu'il y eut bel et bien, dans ses parages, vers 1640, un fort rassemblement d'indiens nomades, composé d'abord de Montagnais, puis surtout d'Algonquins, pour finir avec des Abénakis. Sous cette initiative, on retrouve encore les Jésuites (1). Mais laissons quelqu'un de bien autorisé (2) nous tracer une esquisse convenable. "Qui n'a entendu parler des Réductions du Paraguay, où les Jésuites, au milieu du XVIIIe siècle, avaient réalisé, pour le bonheur et la prospérité des Indiens de l'Amérique méridionale, les rêves les plus ambitieux de nos modernes philanthropes ? Eh bien, le territoire de votre paroisse, à peu de distance d'ici, a vu naître une oeuvre pareille et, si elle n'a eu ni la même durée, ni le même développement, il faut en accuser l'ennemi de tout bien, comme nous dirons ailleurs (3). Mais pendant le demi-siècle de son existence on a pu admirer des merveilles de foi et de vertu, la simplicité et la sainteté des chrétiens de la primitive Eglise".

En lisant, dans la magnifique édition anglaise (4), le résumé officiel des célèbres Relations des Jésuites, dû à la plume latine d'un Jésuite français (5), nous avons pu admirer l'apostolat de nos missionnaires et la rare sainteté naïve des premiers convertis indiens. Parce que nous sommes tombé sur un passage, de nature à intéresser les citoyens de la cité résidentielle de Sillery, nous avons cru bon de l'extraire et de le présenter en français. On pourra ainsi savoir davantage que, dans les premiers débuts de la belle localité de Sillery, il y eut une tentative admirable (6) de réduire en sédentaires de nombreux indiens nomades.

(1) Cf. *The Jesuit Relations and Allied Documents*, edited by Reuben Gold Thwaites Cleveland, The Burrows Brothers Company, 1898, vol. XIV, ch. vii.

(2) Cf. Abbé H.-A. Scott, *Grands anniversaires*, Québec, L'Action sociale limitée, 1919, p. 128.

(3) Cf. Abbé H.-A. Scott, *Notre-Dame de Sainte-Foy*, Québec, Laflamme, 1902, tome I, 1541-1670, ch. XXXI.

(4) Cf. *The History of Canada or New France*, by François DuCreux, S.J., Toronto, The Champlain Society, 1951, Introduction XXVII pages, 404 p.; praesertim pp. 240-244.

(5) Cf. *Historia canadensis seu novae Franciae*, auctore Francisco Creuxio, S.J., Parisiis, S. Cramoisy, 1664, 810 paginae; praesertim pp. 222-226.

(6) Cf. Abbé H.-A. Scott, *Notre-Dame de Sainte-Foy*, etc., praesertim ch. V et VI.

La traduction de l'extrait offert dans le Bulletin n'en a pas été une de tout repos, ou toute simple à faire. Nous avons cru d'abord que le texte anglais nous suffirait; hormis toutefois la dernière phrase, qui nous avait fort choqué par le sens tendancieux qu'elle implique à tout le moins. Dans l'ensemble, c'est bien le texte anglais que nous avons essayé le plus possible de traduire; malheureusement — ou heureusement — il nous a fallu recourir continuellement au texte latin du Père Du Creux. Voilà pourquoi l'on trouvera, à la suite d'une traduction française surtout consciencieuse, une foule de notes tantôt historiques mais plus souvent linguistiques. Il reste que notre souci en a été un d'historien: une plus grande exactitude historique.

HUBERT LETOURNEAU

Traduction

Dès le début de la mission (1), on pensait bien à toute l'importance (2) d'établir une bourgade (3) permanente pour les Indiens nomades (4); maintenant un progrès se faisait sentir. Noël Brûlard de Sillery (5), Chevalier commandeur de l'ordre de Malte, un homme d'une piété exceptionnelle, avec

(1) Le texte latin, d'où est tiré le texte anglais que nous traduisons, se contente d'employer le mot commencement. Par fidélité au texte anglais, nous nous servons du mot mission, mais dans le sens général de missions des Jésuites en Nouvelle-France. Alors il faudrait dire: Dès 1625, on pensait, etc. — Cf. Relations des Jésuites, apud Thwaites, vol. XIV, ch. vii, p. 204: "Comme nous cherchions toujours quelque secours pour faire cette entreprise...": Relation 1638, du Père LeJeune.

(2) On sait que le texte latin du Père DuCreux reproduit surtout les idées des Relations; or dans la Relation 1638, celle du Père LeJeune (Thwaites, loc. cit., p. 264), nous lisons: "L'un des plus puissants moyens que nous puissions avoir pour les amener à Jésus-Christ, c'est de les réduire dans une espace de Bourgade,"

(3) Pour traduire le mot anglais "settlement", nous n'avons pas cru mieux faire que d'employer le mot même du Père LeJeune, dans sa Relation ubi supra: "...une espèce de Bourgade,...."

(4) Au sujet des Indiens nomades en Nouvelle-France, lire ce que H.-A. Scott nous en dit dans son ouvrage monographique si érudit: Notre-Dame de Sainte-Foy, Québec, Laflamme, 1902, pp. 45-46 et note 1: les Hurons étaient sédentaires; mais les Montagnais et les Algonquins étaient des nomades, que le Père LeJeune avait conçu de fixer en réductions, ressemblant de loin à celles du Paraguay.

(5) La traduction du texte latin de DuCreux, dans la magnifique édition The Champlain Society, Toronto, 1951, est de Percy J. Robinson, qui nous y donne aussi l'Introduction; mais les références et notes sont de James B. Conacher: "Noël Brûlard de Sillery (1577-1640) eut de la fortune et une grande réputation; il renonça aux honneurs du monde, et devint prêtre en 1634". Puis on est renvoyé à J.-B. Ferland, Cours d'histoire du Canada. Il faut dire ici que l'abbé Ferland, apparemment toujours impartial, semble se tromper étrangement en attribuant, dans la 3e édition de Cours d'histoire..., p. 224, à Sillery plutôt qu'à LeJeune, l'oeuvre en question. Quant aux renseignements multiples sur le grand bienfaiteur de cette oeuvre, tout le chapitre V de H.-A. Scott, loc. cit. y est consacré.

zèle pour la gloire de Dieu, peut-être dans l'ignorance au premier abord de la fin de son projet, mû par impulsion divine, avait déjà écrit de France à Gand (6), afin d'obtenir de lui un lot vacant choisi dans sa propriété (7). Son intention était d'y construire une maison; quant au reste, il demeurait silencieux. Gand, qui avait acquis un site enchanteur, se montra tout à fait prêt à l'abandonner, dans son zèle à repandre (8) la foi. Pour lors, LeJeune (9) écrivit tout de suite à Sillery, et l'avertit (10) que rien ne serait plus efficace, pour l'établissement du Christianisme en ce pays, que de léguer (11) le site en question aux Indigènes comme résidence; par là, ils échangeaient leur existence vagabonde pour vivre en un lieu permanent. Sillery pensait que tout ce que LeJeune déciderait, serait pour le mieux; celui-ci, sur les lieux, y connaissait les conditions; aussi acquiesça-t-il au projet (12). Une autre raison pour LeJeune d'écrire sa lettre, c'était le fait (13) que Sillery n'avait rien de bien défini en tête: il n'envisageait que la gloire de Dieu; dans l'intervalle, il envoyait ses ouvriers qu'on mettrait à bâtir. Cependant, comme si tout procédait selon un plan entendu (14), et que le Seigneur Dieu touchait les coeurs des deux côtés de l'Océan, en ce temps-là même LeJeune deman-

(6) François Derré ou deRé deGand; appelé monsieur Gand, dans la Relation 1638, par le Père LeJeune, Thwaites, loc. cit., p. 204. Voir sur le même: H.-A. Scott, loc. cit., pp. 74-76; B.R.H., 1901, p. 23.

(7) Cf. H.-A. Scott, loc. cit. ubi supra: il semble que Gand ne reçut aucun argent pour la cession de sa propriété.

(8) Notre mot "répandre" traduit mieux la nuance de pensée de DuCreux, que la simple épithète anglaise "usual". Car nous avons en latin: "... pro suo proseminandae fidei studio, ..."

(9) Il fut le premier Supérieur des Jésuites au Canada, et jusqu'en 1647: voir H.-A. Scott, loc. cit., p. 81. A la page 88, le même auteur dit: "...un des hommes les plus remarquables que la compagnie de Jésus ait envoyé au Canada, ...". Au même endroit, il y a une citation d'une lettre de Marie de l'Incarnation, très élogieuse pour LeJeune.

(10) Se référer à la note 5 ci-dessus, où l'on apprend que l'historien Ferland se trompe en ignorant le mérite du Père LeJeune au profit de Sillery; notre preuve vient surtout, ici, en nous référant à H.-A. Scott, loc. cit., p. 77 et à Thwaites, loc. cit., p. 206.

(11) En traduisant "to set this site as a residence for the natives" par "léguer le site en question aux indigènes comme résidence", nous traduisons l'esprit plutôt que la lettre; et c'est facile quand on sait que, dans la suite, c'est bien un legs que fit Sillery: voir H.-A. Scott, loc. cit., pp.83-84.

(12) Voilà la preuve, en toutes lettres dans DuCreux lui-même, — mais que l'historien Ferland a dû négliger — du fait, bien établi par la note 10, que Sillery ne fit qu'endosser, grâce à son argent, le dessein de LeJeune.

(13) Autre passage de DuCreux, qui confirme la note 12.

(14) Au fond, c'est Dieu lui-même l'auteur de toute l'oeuvre: "...corda permovente, ...": Dieu meut les coeurs: d'abord celui de LeJeune, puis ceux de Sillery et de Gand, enfin ceux de Negabamat et de Nenaskoumat.

dait à l'un des nomades (15), s'il lui amènerait ses enfants pour les faire instruire. "Pourquoi ne pas recevoir les parents de même ?" lui soumit (16) l'homme. "Accorde-moi une place près de ta cabane, où je pourrai m'installer avec toute ma famille, écouter et entendre tout le temps ton enseignement sur le Créateur". (17) LeJeune fut ravi de ce discours (18): jusqu'à date, aucun membre de la tribu n'avait consenti (19) à la vie sédentaire près des Jésuites (20), et rien ne pouvait les y induire (21). LeJeune était-il aussi sur ses gardes: les natifs étaient gens rusés, et ce fut avec rigueur (22) qu'il questionna notre homme. "Je dis ce que j'ai dans le coeur", lui répondit l'homme, dont le nom était Negabamat. LeJeune, convaincu (23) que l'occasion extraordinaire devait être mise à profit, lui offre aussitôt la maison en construction, avec cette clause que si le grand chef, dont l'argent servait à bâtir, n'approuvait pas, Negabamat en sortirait. Celui-ci promit alors de songer à l'affaire, et d'en parler au long avec son ami intime. Quelques jours plus tard, à la tombée de la nuit, il se présenta accompagné de François-Xavier, déjà intervenu dans notre histoire sous le nom de Nenaskoumat (24). En guise d'introduction, il fit observer que les affaires importantes ne se trai-

(15) Il s'agit de Noël Negabamat. En note, le traducteur anglais donne, pour à peu près, sa date de naissance et celle de sa mort: 1600-1666. Après sa conversion, dit-il, il devint important conseiller pour les Français en regard de leur politique dans le bas du Saint-Laurent. Son baptême: probablement en 1638; on pourrait peut-être s'en assurer par le Liber baptisatorum (Sillery, 1637-1690), précieusement conservé aux archives de l'archevêché de Québec.

(16) Nous traduisons le latin "subiecit" par "soumit", quand l'anglais donne "said"; tout de suite, on voit qui, de l'anglais ou du français, traduit la nuance du latin.

(17) "Operam vobis dare possim", voilà une partie de la phrase latine non traduite dans l'anglais. Pourquoi ? N'est-il pas intéressant de savoir que Negabamat et les siens offraient leurs services aux Pères jésuites ?

(18) Autre traduction anglaise insuffisante. Pour traduire "Perculit haec oratio Juvenaeum", l'anglais se contente de "LeJeune was delighted".

(19) De quelle tribu ? Celle des Montagnais; bien que de nombreux Algonquins s'y joignirent.

(20) Près de Jésuites: cela est à noter; car les Hurons, déjà sédentaires, résidaient loin des Jésuites, sur les bords de la baie Georgienne.

(21) Ici, on se doit d'admirer la traduction anglaise, très synthétique et même hardie: nous nous contentons de l'imiter, même si elle devine plutôt qu'elle ne traduit, car l'intuition paraît juste.

(22) Questionner avec rigueur ou, comme l'anglais l'insinue, d'une manière serrée, c'était bien de mise en l'occurrence, vu la connaissance de LeJeune du caractère indien tout en ruse.

(23) Ici encore, nous essayons de ne pas laisser s'échapper la nuance et même la force du latin.

(24) L'anglais ne traduit pas "de quo suprâ"; nous croyons que ces quelques mots ont leur importance; et nous employons notre mot "intervenu" pour signifier qu'il a déjà été question de Nenaskoumat, à propos de son baptême (l'historien ne suivant pas toujours l'ordre chronologique).

taient bien que la nuit, alors qu'il n'y a pas d'interruptions fâcheuses. Aussi demanda-t-il l'hospitalité pour la nuit, s'il n'y avait pas d'inconvénient (25). Avec grande politesse, les Jésuites mirent de la nourriture devant nos deux indiens; Negabamat s'ouvrit tout à fait en cette manière (26). "LeJeune, tu es déjà âgé (27); en sorte qu'il ne te siérait pas de mentir; dis-nous la vérité; n'as-tu pas promis de nous loger en cette maison qu'on bâtit, moi et un autre indien avec nos deux familles ? Voici Nenaskoumat, mon associé: c'est un homme doux et paisible, et tu le connais. Nous venons voir si tu persistes en ta promesse. Tous les sauvages, à qui nous avons parlé de ce dessein, l'admirent; mais ils ne croient pas que tu le mettes jamais à exécution (28). Alors, si tu veux mentir, mens de bonne heure (29), avant que nous soyons ensorcelés par tes promesses, et que nous nous vantions auprès des nôtres qu'une maison nous a été donnée, dont ensuite tu nous ferais sortir (30). Nous sommes en crédit dans la nation: si tu dis que tu nous as donné une maison, et qu'ensuite tu ne tiennes pas ta promesse, nous allons sûrement devenir la risée; que cela est grave pour des hommes, tu le sais très bien. Donc je te le dis encore une fois: tant qu'il est encore temps (31), mens s'il te plaît, mens tout ton souï; du moins, de cette manière, personne ne rira de nous" (32). Sur ce, LeJeune sourit, puis protesta sérieusement qu'il n'y avait pas de mensonge, mais

(25) Nouvelle omission de la part de l'anglais: "ne gravarentur Patress". Nous avons traduit l'expression: une nuance de politesse de cette qualité, chez les Indiens, n'était pas à négliger.

(26) L'anglais se contente de traduire "exorsus" par "began". Nous trouvons que c'est insuffisant, surtout à cause du contexte.

(27) L'anglais, avec son expression "you are a grown man", est trop flatteur comparativement au latin "Agesis,.... iam provectoris aetatis es"; notre formule, si elle n'appuie pas encore assez, peut suffire.

(28) Tout ce dialogue, pittoresque et piquant, l'auteur latin, ou l'historien, ne l'a pas inventé — même si, à la fin, il l'agrémenta joliment et avec goût: on sait que l'ouvrage de DuCreux résume les Relations; parfois il se contente de transcrire, comme c'est le cas maintenant. C'est pourquoi nous recourons, dans le moment, à la Relation 1638 (cf. Thwaites, loc. cit., p. 208) pour notre traduction. Si nous sommes plus complet que l'anglais, nous sommes encore insuffisant, par rapport au latin.

(29) "Si tu veux mentir, mens de bonne-heure,...." (ubi supra). Le latin brode, sans dire plus.

(30) De nouveau, nous avons recours à la Relation 1638. Notre traduction n'est pas littérale; mais le même sens est donné qu'en latin et en anglais.

(31) DuCreux, qui devait être un peu artiste, a tellement trouvé exquise cette invitation à mentir, surtout de la part d'un Sauvage à un Jésuite, que, sans s'apercevoir qu'il en disait là-dessus beaucoup plus que la Relation elle-même de 1638, l'invitation revient une seconde fois, et sous une forme encore plus piquante; ce qui fait que nous nous sommes évertué nous-même.

(32) Pour une fois, DuCreux n'est pas aussi complet que LeJeune: la Relation 1638 dit que nos deux indiens seront fâchés, s'ils font rire d'eux.

une promesse en règle. Toutefois il ajouta que le futur ne dépendait pas de lui, puisque l'entreprise était commandée par un autre. Il avait écrit au grand chef en question, et espérait que tout tournerait à leur plus entière satisfaction. Vu que les premiers ils demandaient cet avantage, il était juste qu'ils eussent la préférence. Au reste, il croyait tellement à la générosité de ce bâtisseur, aux frais duquel la maison s'élevait (33), qu'il leur accordait (34) tout à fait la demande, pour laquelle il avait écrit avec tant de soin (35). Ce langage rendit nos deux indiens hors de joie; mais bientôt de l'hésitation et de l'anxiété se firent jour. "Sa bonté, égale-t-elle les vôtres?" insistèrent-ils auprès des Pères. Puis, quand ceux-ci affirmèrent que la générosité de Sillery non seulement égalait, mais surpassait les leurs, ils dirent ensemble: "Voilà qui va bien: vous êtes nos amis, et vous le prouvez par des faits; alors ce grand chef, encore meilleur, nous comblera de plus grands bienfaits. Cet homme, ajoutent-ils, est-il avancé en âge? Assurément, répond LeJeune. Va-t-il mourir bientôt? dirent-ils aussitôt. Cela nous est caché, fut la réponse. Autre question: S'adonne-t-il à la prière d'une façon remarquable? Réponse: Tout à fait remarquable". Là-dessus, leurs âmes exultèrent. "C'en est fait, dirent-ils, nous serons secourus (36). S'il est un homme de prière, Dieu l'aimera; si Dieu l'aime, il vivra longtemps; s'il survit, sans doute nous aidera-t-il, puisqu'il est bon". Cette scène (37) constitue une réponse à l'esprit déraisonnable qui règne en France, où les hommes sont ancrés dans leur complaisance (38). Ici, nulle trace de faiblesse d'esprit, et il n'y a pas à mépriser ces infortunés: si la lumière divine avait brillé sur le nouveau monde, depuis autant de siècles qu'elle a éclairé les habitants de la vieille France, le travail de ses cultiva-

(33) L'anglais n'a que le mot "builder" pour le latin "cuius opibus domus extruebatur".

(34) DuCreux semble avoir fait un contre-sens en traduisant la Relation 1638 en latin; car il y est dit que Sillery accordera "aisément" la demande. Plus tard, dans le récit, tout revient au même.

(35) Maintenant c'est au tour du traducteur anglais de faire un contre-sens: LeJeune accorderait la demande des deux indiens, sans attendre la réponse de Sillery à sa lettre; c'est plutôt comme nous le disions, si on se réfère au texte latin.

(36) Pour traduire le latin "certa res est", nous recourons à la Relation 1638, ubi supra, car l'expression est plus spontanée et plus complète que dans le latin ou l'anglais.

(37) L'historien latin, Jésuite français du XVII^e siècle — c'est malheureux que Pascal ne l'ait pas lu — se sent un grand besoin de moraliser ses nombreux lecteurs mondains; avouons qu'il le fait de brillante façon.

(38) En cet endroit, le texte latin est abstrait et obscur; il est rendu par une belle image dans l'anglais: nous nous empressons d'y faire honneur.

teurs aurait amassé une plus riche moisson dans les greniers du Père céleste, que tout ce qui provient de la noble industrie de l'Europe, abondante en mauvaise herbe, parfois dégénéral en épines et en ronces. Mais revenons au Canada. "Voici, poursuivirent-ils, tous les deux nous devenons vieux. Nous voulons savoir si, quand nous aurons quitté les vivants (39), notre descendance gardera en toute propriété la maison donnée, ou si elle en sera expulsée". Dès que LeJeune leur eut enlevé pareille anxiété, en leur soutenant que c'était la coutume des Français de transmettre légalement aux enfants la propriété des parents, ils firent éclater leur joie avec leur solennel Ho ! Ho ! "Voilà de bonnes nouvelles, si tu ne mens pas; mais pourquoi mentirais-tu, quand depuis longtemps tu as cessé d'être un enfant ?"

Après cet entretien, le lendemain, ils se rendirent à la construction. Ils la passent en revue, et admirent chaque détail avec plus de curiosité. C'est à peine s'ils peuvent rassasier leurs yeux; aussi déclarent-ils leur désir de l'habiter sitôt que terminé. Dans l'intervalle, l'hiver s'en venait. Negabamat dit qu'il irait à la chasse; quant à Nenaskoumat, plus porté aux choses du ciel que de ce monde, pas même l'hiver, souffla-t-il à l'oreille de LeJeune, l'éloignerait de sa présence, assuré d'entendre les Pères exposer la doctrine chrétienne. Le premier partit donc pour les bois, comme d'habitude. Le second demeura et, comme nous l'avons déjà mentionné, tomba malade; cette maladie le purifia comme l'or mis au creuset: notre récit précédent démontre quel progrès elle lui fit faire. C'est en effet François-Xavier, honneur sans précédent de l'Eglise canadienne, et sa parure; de ses vertus, nous parlerons bientôt. Maintenant, pour ne pas perdre le fil de notre narration (40), il nous plaît d'observer à la suite de LeJeune (41), que c'est en général la coutume de Dieu tout-puissant, de ne pas permettre l'accomplissement des entreprises nobles et hardies à son service sans difficulté, et la plupart du temps (42) après que, au jugement des hommes, tout espoir est perdu. Cela

(39) Nous traduisons immédiatement du latin, car l'anglais fait pitié, surtout quand on considère l'importance de la mort chez les Indiens en général.

(40) L'anglais fait ici un autre contre-sens; et même il dit le contraire du latin "Nunc ut ne ab instituto deflectamus,...."

(41) Cf. Thwaites, loc. cit., p. 210: LeJeune ne fait pourtant que suggérer cette pensée si riche d'enseignement religieux, que le Père DuCreux nous présente si bien et si à propos.

(42) Le traducteur en vient tout près de faire un contre-sens, en négligeant la force de "plerunque".

se réalisa présentement. Nos deux catéchumènes (43) tombent gravement malades en même temps: Negabamat au loin dans les ravins des forêts; Nenaskoumat, près de la demeure des Pères. Pour le premier, nul moyen permettait de l'aider, tant il était éloigné; quant au second, quelque secours qu'on lui apportât, on espérait à peine qu'il échapperait à la maladie: ainsi s'écroulaient l'une et l'autre colonnes du temple chrétien tant espéré. Mais Celui qui ressuscite les morts, les conserva tous les deux en vie et, après un peu de temps (44), les rendit saufs et sains aux Pères jésuites tout joyeux. Alors très gais, nos héros pénètrent dans la petite maison pour eux préparée, et y posent les fondements de la visible Eglise en ces lieux, simples — chose remarquable chez les Barbares — comme des colombes.

Les deux familles indiennes, de vingt personnes à peu près en tout, réussirent à s'installer entre les murs d'une petite construction (45), sans la plus légère plainte élevée, et encore moins sans querelle. Or quiconque refuse le mérite d'une telle conduite (46) à la grâce qui découle de l'Evangile, celui-là est aveugle volontairement ou tout à fait ignorant du caractère des Barbares. Une seule anxiété demeurait en eux: ce grand chef français, peut-être n'approuverait-il pas ce que les Pères avaient fait; en sorte qu'ils auraient à quitter les lieux, après la venue des bateaux, si un mauvais papier arrivait: les bonnes et agréables nouvelles, qui viennent de la vieille France, sont un "bon papier" pour eux; les mauvaises et les tristes, un "mauvais papier".

Après multiples questions posées aux Pères sur l'arrivée d'un "bon papier", LeJeune enfin vint leur dire que les Prêtres (la Relation de 1638 ne donne pas leurs noms), porteurs du "papier", se trouvaient (47) déjà entre Tadoussac et Qué-

(43) Catéchumènes et convertis ne veulent pas dire la même chose. Le traducteur anglais me paraissait un Catholique. Serait-il plutôt Protestant ?

(44) Le mot anglais "presently" est sûrement insuffisant pour traduire "postmodum"; d'ailleurs, il n'a pas le même sens. Nous préférons notre expression un peu évangélique.

(45) Selon LeJeune lui-même, ils n'avaient qu'une pièce à leur disposition tous ces bons indiens: "ensemble dans une chambre assez petite" (Thwaites, loc. cit., p. 212). Apparemment, les Pères de la mission Saint-Joseph logeaient dans la même maison.

(46) Exemple où le latin est plus synthétique que le français ou l'anglais: le français "le mérite d'une telle conduite" est nécessaire pour traduire le latin "quod"; il est vrai que ce petit mot est placé en conséquence dans la phrase.

(47) H.-A. Scott, loc. cit., p. 81, note 2, donne, comme probables, les noms de ces nouveaux prêtres: François Dupéron et Simon LeMoyne.

bec, dans une chaloupe, qui ne pouvait tarder. Mais cela leur parut trop long à attendre, suspendus qu'ils étaient entre l'espérance et la crainte: ils estorquent un billet à LeJeune, embarquent dans leur canot et, sitôt qu'ils aperçoivent (48) les nouveaux Pères, ils les transbordent avec eux, pour faire une entrée à Québec plus rapide (49) que le vent. Aussitôt que la lettre de Sillery est décachetée, les prosélytes (50) apprennent que le grand homme leur fait cadeau — et bien volontiers — de l'objet de leur désir ardent (51). En vérité, tous les deux éclatent en actions de grâces et, en une parfaite courtoisie, remercient les Pères. Leurs amis, leurs intimes et même tous les Sauvages des alentours ne cessaient d'admirer une si grande générosité des Français envers les leurs; aussi étaient-ils enflammés d'ardeur pour embrasser la Foi. Il n'y a pas de doute que, si on eût pu fournir à tous pareil bienfait d'une petite habitation, toute la race fût passée au Christ. Tant il est vrai que la libéralité chrétienne est dévorante (52), et que les faits des éducateurs (53) font plus pour attendrir les Barbares en faveur de la foi que toutes les paroles.

(48) Le traducteur anglais se permet, avec un goût juste, un peu d'imagination, et d'invention; nous faisons de même.

(49) Le traducteur anglais a peur de la force du mot latin "ocius"; nous traduisons le latin sans crainte.

(50) Encore une fois, l'anglais ignore la nuance entre prosélytes et convertis.

(51) Il ne s'agit pas d'un simple désir, comme l'anglais le laisse supposer: le latin emploie l'expression "quod concupiissent".

(52) Nous croyons voir, dans le texte latin, une réminiscence scripturaire: l'historien latin et jésuite voudrait-il opposer l'"adeo rapax" de l'Eglise au "leo rugiens" de Satan, de l'Épître de saint Pierre ?

(53) Dans la première partie de sa phrase, le traducteur anglais frise le contresens; dans la seconde partie, parce qu'il oublie le mot important "institutium", sa traduction est si ambiguë qu'elle favorise un des plus injustes préjugés sur le Catholicisme.

**PROCURATION DE PIERRE GAULTIER
DE LA VERENDRYE**

(Chaumont, N. R., 10 juin 1735)

Pardevant Les Notaires Royaux &tc, fut present Pierre Gaultier Escuyer Sieur delaVeranderie Lieutenant d'une Compagnie destroupes du detachement dela marine en cepays et Commandant pour leRoy au Ouynipigon Lequel estant Sur Son départ pour aller aud. lieu a fait et Constitué Saprocuratrice generale etSpeciale Dame marianne Dandonneau DuSablé Son Epouse, alaquelle il donne pouvoir de purluy et enSon nom toucher et recevoir enSon absence deMessieurs les-tresoriers generaux dela marine enexercice chaque année Ses appointements tant enlade qualité deLieutenant, qu'en celle deCapitaine enCas que SaMajesté Juge apropos delefaire, a L'exception desbillets qu'il peut avoir donné dessus, Ensemble lesVivres desSoldats qui Sont en garnison au fort St. Charles dans lelac des bois, et leurs hardes, oureceu en donner toutes quittances etdescharges necessaires comme S'il yestoit enper-sonne, promettant agreer et ratiffier Si besoin est aSon retour tout ceque lad.e Dame Son Epouse aura fait enSon absence apeine &tc, SousLobligation &tc, Car ainsy &tc: Promettant &tc, obligeant &tc, fait et passé aud.montreal Estude deChau-mont l'un desdits Notaires L'an milSept cent trente cinq ledix Juin, et aledit Sieur de laVeranderie Signé avec nousdits No-taires apres lecture faite.

Laverandrye
ADhemar (avec paraphe)

Chaumont n.r.
(avec paraphe) (1)

(1) Archives Judiciaires de Montréal. Greffe de Chaumont. 10 juin 1735.

LA FAMILLE DELESDERNIERS

Le voyageur qui longe la route ombragée en bordure du lac des Deux-Montagnes, à Como, dans le comté de Vaudreuil, aperçoit une petite construction de pierre, de forme carrée, sans fenêtre et dont la façade porte l'inscription "Delesderniers". Il s'agit du mausolée d'une famille suisse huguenote intimement liée aux annales du haut de la seigneurie de Vaudreuil au siècle dernier. Ce monument funéraire est le dernier vestige de son existence dans notre région.

D'après la tradition son nom originel serait "de Bohem". L'appellation "Delesderniers" n'étant qu'un sobriquet donné à un ancêtre qui a été le dernier à quitter un champ de bataille après un sanglant engagement. (1) A tout événement, les Delesderniers appartiennent à l'histoire locale et méritent qu'on leur consacre la présente étude.

Branche européenne.

Au fait, la famille Delesderniers est d'ascendance française plutôt que suisse. Un auteur remonte leur généalogie jusqu'en 1598. (2) Nous savons cependant que lors de la révocation de l'Edit de Nantes par Louis XIV, le 17 octobre 1695, Nicolas De Les Derniers et son épouse Louise Ducouvery, tous deux huguenots quittent leur sol natal avec l'exode de leurs coreligionnaires. Ils s'établissent à Villeneuve, dans le canton suisse du Vaud. Un de leurs fils, Michel épouse Marie Bathold. En 1723, de ce mariage naît Gédéon. Ce dernier choisit comme compagne de sa vie Madelon Martin, fille d'un pasteur calviniste du village de Roussin toujours en la terre hospitalière de Suisse. Une telle alliance ne devait que contribuer à laisser la famille dans le protestantisme.

Branche canadienne.

C'est ce Gédéon Delesderniers qui devient l'ancêtre canadien de la famille. A 25 ans, en 1748, il traverse l'Atlantique pour se fixer près de Windsor non loin d'Halifax en l'ancienne Acadie française. Il vient rejoindre son neveu Moïse Delesderniers, qui quoique son aîné a néanmoins épousé Judith Martin, la cadette des belles-soeurs de Gédéon. Ce Moïse Delesderniers pratique un singulier métier. Nous connaissons le goût marqué du sinistre Lawrence par les chevaux. Mais le

(1) Royle, Rev., E. C., History of the Anglican Parish of Vaudreuil. (Hudson-Heights, 1952). Etude manuscrite — chap. 2, p. 5.

(2) Ibid.

gouverneur de l'Acadie ne se donne pas la peine de maquignonner. Il fait visiter les haras acadiens par des émissaires qui font la sélection sur place des plus beaux solipèdes et les ramènent ensuite sans autres formalités. Son principal agent dans ces razzias "légalisées" est justement Moïse Delesderniers. Un billet écrit du fort Edward par Murray, en date du 3 septembre 1755, est des plus compromettant pour son porteur: (3)

"Permit the Bearer Moses de les Derniers to go to Grand
 "Pré, to the River Cannard and Habitant to look for so-
 "me horses for the use of the Lieutenant governor and
 "bring the same to this fort (Edward).

Deux jours plus tard, c'est "le Grand Dérangement". Moïse Delesderniers survit longtemps aux tragiques événements de Grand Pré. Il décède le 8 septembre 1811 à l'âge avancé de 95 ans. L'inhumation a lieu dans le cimetière de Saint-Paul. Sa fille Maria-Martha épouse l'hon. juge R. S. Uniacke, le fils d'une des premières familles d'Halifax.

Revenons à Gédéon l'auteur de la branche canadienne. Ce dernier ne partage pas les convictions royalistes de ses pères et prend fait et cause pour les insurgés américains lors de la guerre de l'Indépendance, en 1775. Il se compromet tellement qu'il lui faut aller chercher refuge aux Etats-Unis où il s'établit avec quatre de ses fils. Mais un cinquième, John-Mark-Crank opte pour le sol laurentien. Après avoir pérégriné quelques temps, il se porte finalement acquéreur d'une terre à Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Île où il demeure deux ans se livrant surtout au troc des fourrures avec les indiens de la Mission-du-Lac (Oka). Le site actuel de Como lui semble plus favorable à son commerce. D'autre part, quelques années auparavant, un anglais du nom de William Atkinson est venu habiter à ce dernier endroit une propriété appelée "Swiss Cottage". A sa mort, cet emplacement passe à sa fille Elizabeth devenue depuis l'épouse de John-Mark-Crank. Ce concours de circonstances détermine finalement notre traiteur à transporter ses pénates au haut de la seigneurie de Vaudreuil. Nous sommes en 1797. John-Mark-Crank vient d'hériter de la terre désignée sous le No. 15 de la concession de la Pointe-Cavagnal.

(3) Casgrain, abbé R.H., — Un Pèlerinage au Pays d'Évangéline, (Québec, 1888), page 179.

Le 20 novembre de la même année (1797), l'hon. de Lotbinière concède à John-Mark-Crank Delesderniers la terre cotée No. 15 de la concession de la Baie en la seigneurie de Rigaud. Le nouveau censitaire reste le propriétaire de ce terrain jusqu'au 14 mars 1801, alors que par acte passé devant le notaire Jean-Baptiste-Hilaire Deguire, de Vaudreuil, il le vend à Louis André dit St-Amant.

Le 8 mars 1803, encore devant le notaire Deguire, John-Mark-Crank cette fois désigné comme "Ecuyer de Vaudreuil" vend sa terre de Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Île à Jacques Groite, commis de Montréal. Ce lopin de terre mesure 2½ arpents de front sur 37 de profondeur en allant se rétrécissant au "trécarré". Il tient par devant à la rivière Outaouais; par derrière aux terres de la côte Sainte-Marie; d'un côté à celle de Pierre Vallée et d'autre côté à celle de Joseph Sauvé. Il y a déjà des bâtiments de construits sur ce lot.

Du mariage de John-Mark-Crank Delesderniers et d'Elizabeth Atkinson sont nés:

1—Drusilla, née vers 1785.

Mariée à John Schneider.

Décédée à la Pointe-Cavagnal, le 13 mai 1854 et inhumée dans le cimetière anglican d'Hudson. Agée de 69 ans.

2—Peter-Francis-Christian, né vers 1793.

Marié à Amelia Rice.

Marchand à la Pointe-Cavagnal. Le 29 janvier 1839, il se porte acquéreur de la terre désignée No. 10 de la concession de l'Anse à la Raquette, seigneurie de Rigaud. Il s'agit d'une vente faite par le shérif. Le 5 janvier 1844, un acte des minutes du notaire Baret, de Rigaud nous apprend que Peter-Francis-Christian est propriétaire d'un emplacement à ce dernier endroit. Enfin le 6 octobre 1847, par acte rédigé par le notaire Clet Raizenne, de Rigaud, Dame Cécile Delesderniers lui fait cession de ses biens.

Il meurt à la Pointe-Cavagnal, le 3 juillet 1854 et sa sépulture a lieu dans le cimetière anglican d'Hudson, le 6 du même mois.

3—William-Gould, né à Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Île, le 2 février 1796 et baptisé en l'église anglicane "Christ", de

Montréal, le 10 mars 1798.

Marié à Mary Rice.

Il est hôtelier au haut de la seigneurie de Vaudreuil. Devant le notaire M. G. Baret, le 15 septembre 1833, il signe un acte de société avec V. E. Labre, de Rigaud. Le 23 mars 1837, devant le notaire Beaubien des Rivières, il paraphe un accord relativement à du bois de merisier. L'autre partie est un cultivateur de Rigaud du nom d'Israel Séguin. Le 28 du même mois encore devant le même tabellion, William-Gould achète des fournitures dont un poêle "double en fer". Cette fois le vendeur est Joseph Lefebvre, un autre cultivateur de Rigaud. Enfin le 1er mars 1841, par acte rédigé par le notaire Baret, de Rigaud, William-Gould fait donation de ses biens à son fils William.

Le donateur décède en son établissement de la Pointe-Cavagnal, le 7 décembre 1846 et sa sépulture a lieu deux jours plus tard dans le lot familial au cimetière anglican d'Hudson. Son épouse l'a précédé de près d'un an dans la tombe. Elle meurt au même endroit, le 27 janvier 1846 pour être sépulturée au cimetière anglican d'Hudson, le 30 du même mois.

4—Horatio-Nelson, né le 15 décembre 1798 et baptisé en l'église anglicane "Christ", de Montréal, le 2 avril 1799.

Marié au même endroit, le 20 avril 1831, à Maria Park. D'abord marchand à Saint-Benoît, Horatio-Nelson traverse l'Outaouais pour exploiter un magasin au haut de Vaudreuil (Como). Le 10 octobre 1822, devant le notaire Dubrul, de Vaudreuil, il achète de Selas Cook la terre désignée sous le No. 9 de la côte Saint-Charles en la seigneurie de Vaudreuil. Le 1er juillet 1823, encore devant le même notaire, rétrocession de cette dernière propriété par Horatio-Nelson à Cornelius Cook, procureur de Selas Cook. Le 8 janvier 1835, dans un acte du notaire Baret, il est désigné comme "marchand à Rigaud". En cette occasion le signataire accorde une quittance finale à Mathilde Bédard, du township d'Hawkesbury dans le Haut-Canada. Le 15 juin 1837, devant le notaire Beaubien des Rivières, le sieur Gédéon Delesderniers, cultivateur de la ville de

- Cobbskill en l'état de New-York fait donation de divers articles de ménage à l'épouse d'Horatio-Nelson. C'est en sa demeure de la Pointe-Cavagnal que ce dernier décède, le 2 novembre 1843 et sa sépulture a lieu au cimetière anglican d'Hudson, le 4 du même mois.
- 5—Mary, née le 1er septembre 1802 et baptisée en l'église anglicane "Christ", de Montréal, le 17 juillet 1803. Mariée en l'église presbytérienne "St. Andrew", de Montréal, le 17 décembre 1823 à François-Xavier Desjardins, marchand du haut de Vaudreuil. (4)
Elle abjure le protestantisme.
Décédée au haut de Vaudreuil (Como), le 21 novembre 1844 et inhumée dans l'église catholique de Vaudreuil, du côté de l'évangile, le 25 du même mois.
- 6—Sophia, mariée à l'église anglicane d'Hudson, le 14 septembre 1859, à Thomas Schneider, marchand de Montréal. La conjointe est dite de la Pointe-Cavagnal.
- 7—Mary-Cecilia, mariée à l'église anglicane d'Hudson, le 8 février 1847, à Robert-Ward Shepherd. (5)

Ces quelques notes généalogiques suffisent pour démontrer la préférence de la famille Delesderniers pour le mercantilisme. La plupart de ses membres sont marchands et les alliances se font généralement avec des représentants de cette profession. Plus d'une cinquantaine de documents relatifs aux Delesderniers se trouvent au minutier du notaire Baret, de Rigaud. Il serait trop long d'en donner ici la nomenclature. Qu'il suffise de rappeler en terminant que le 13 mars 1821, par acte passé devant Dubrul, notaire à Vaudreuil, John-Mark-Crank fait cession de ses biens à son fils Horatio-Nelson. Cet abandon volontaire comprend aussi la terre cotée No 15 de la Pointe-Cavagnal. Le donataire devra payer une pension viagère au donateur. Ce dernier ne semble pas s'être retiré de toute activité après cette date. Il trouve encore des distractions dans la culture de plantes médicinales. Le ginseng l'in-

(4) François-Xavier Desjardins est fils de Joseph et de Marie-Josephte Prévost. En 1837, il est marchand au haut de Vaudreuil. Il est l'un des principaux chefs patriotes de sa région. Ecroué à Montréal, le 16 décembre 1837, il est libéré sous caution, le 28 février 1838. Arrêté derechef le 4 novembre 1838, lors du second soulèvement, il est encore libéré, après deux interrogatoires, le 17 décembre suivant. Nommé plus tard juge de paix pour Vaudreuil, il meurt au même endroit, le 14 novembre 1867.

(5) C'est l'un des pionniers de la navigation à vapeur sur l'Outaouais et un des principaux promoteurs de la "Montreal and Carillon Navigation Company".

téresse particulièrement de l'avis même de l'arpenteur général Bouchette. (6)

"The root called ginseng, which is cristallized by Mr "J. M. C. Le Denier, a respectable inhabitant of the "parish, (Vaudreuil), is found in great abundance and "exported by him. This drug is good for variety of "spasmodic complaints."

John-Mark-Crank décède à sa demeure du haut de Vaudreuil (Como), le 7 juillet 1843 et il est inhumé au cimetière anglican d'Hudson, le 9 du même mois. Agé de 89 ans, il est néanmoins désigné comme "cultivateur de Vaudreuil".

Son épouse Elizabeth Atkinson meurt à son tour au même endroit, le 4 août 1850, âgée de 84 ans. Sa sépulture a lieu le surlendemain encore au cimetière anglican d'Hudson.

Pour continuer la filiation de cette famille, il est opportun de connaître les notes généalogiques suivantes:

Du mariage de William-Gould Delesderniers et de Mary Rice sont nés:

- a) Abner-Rice, né au haut de la seigneurie de Vaudreuil, le 25 octobre 1831 et baptisé à l'église anglicane du Coteau-du-Lac, le 8 avril 1832.
- b) Sophia-Caroline, née à Rigaud, le 18 mars 1835 et baptisée à l'église anglicane du Coteau-du-Lac, le 31 mai de la même année. Le père est désigné comme marchand à Rigaud.
- c) William-Gould, né à Rigaud, le 9 novembre 1837 et baptisé à l'église anglicane du Coteau-du-Lac, le 18 février 1838.
- d) John-Hobart, né à Vaudreuil, le 28 février 1844 et baptisé à l'église anglicane d'Hudson, le 21 avril de la même année.

Du mariage de Horatio-Nelson Delesderniers et de Mary Park sont nés:

- a) Henriette-Eliza, née en 1821. Elle abjure le protestantisme en l'église de Rigaud, le 9 août 1846. Parrain: l'abbé Dallaire, vicaire; marraine: Edesse Riel. Mariée en premières noces à Nelson Delesderniers. Elle convole à Rigaud, le 2 février 1847, avec Donald McKinnon, fils majeur de Duncan et de défunte Ma-

(6) Bouchette, Joseph — Topographical Dictionary of Lower-Canada. (London, 1832).

- ry McDonell, de la paroisse de Sainte-Catherine, Haut-Canada. Le marié est marchand à Rigaud.
- b) François-Xavier-Nelson-Horatio, né à Vaudreuil (Como), le 27 mai 1822. Il abjure le protestantisme en l'église de Vaudreuil, le 3 décembre 1843. Il est alors désigné comme "commis-marchand" du même lieu. Parrain: François-Xavier Desjardins, juge de paix à Vaudreuil et oncle du converti.
Marié en la paroisse de St-Vincent-de-Paul de Montréal, le 14 juillet 1878, à Emma Gauvreau.
- c) Robert-Unwin, né à Vaudreuil, le 13 mai 1830 et baptisé à l'église anglicane du Coteau-du-Lac, le 20 du même mois.
- d) John-Mark-Crank, né à Vaudreuil (Como), le 16 juin 1832 et baptisé à l'église anglicane du Coteau-du-Lac, le 1er juillet suivant.
- e) Marietta-Victoria, née à Vaudreuil (Como), le 30 octobre 1838 et baptisée à l'église anglicane du Coteau-du-Lac, le 20 janvier 1839. Elle abjure le protestantisme en l'église de Rigaud, le 9 août 1846. Parrain: le sieur John Duffy; marraine: Dame Adélaïde Leclair.
- f) Mary-Louisa, née à Vaudreuil (Como), le 30 janvier 1841 et baptisée à l'église anglicane d'Hudson, le 30 juillet 1843. Elle abjure le protestantisme en l'église de Rigaud, le 9 août 1846. Parrain: Martin-Georges Baret, notaire au même endroit; marraine: Dame Elisabeth Prince.
- g) Francis-Mortimer, né à Vaudreuil, le 30 janvier 1843 et baptisé à l'église anglicane d'Hudson, le 30 juillet 1843. Décédé le 23 décembre 1845 et inhumé le lendemain dans le cimetière anglican d'Hudson.
Du mariage de François-Xavier Desjardins et de Mary Delesderniers sont nés:
- a) Normantina-Geraldina, née à Vaudreuil (Como), le 13 novembre 1829 et baptisée en l'église anglicane "Christ", de Montréal, le 3 février 1830. Parrain: l'hon. juge Uniacke. Elle abjure le protestantisme en l'église de Vaudreuil, le 23 novembre 1840.
- b) Dorothee, Mariée à Vaudreuil, le 9 juin 1845, à Michel Provost, écuyer médecin de la paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines, fils majeur de Guillaume et de Josephthe Quevillon, de la même paroisse.

- c) François-Xavier-Ferdinand, né à Vaudreuil (Como), le 9 février 1832 et baptisé à l'église anglicane du Coteau-du-Lac, le 8 avril de la même année.

Du mariage de Robert-Ward Shepherd et de Mary-Cecilia Delesderniers sont nés:

- a) Mary-Roberta, Mariée en l'église anglicane "St. George", de Montréal, le 8 avril 1890, à George-Ross-Colborne Robertson, fils de Georges-Ross, de Montréal et de Fanny Bostwick.
- b) Delesderniers, né à Vaudreuil (Como), le 27 mars 1868 et baptisé à l'église anglicane d'Hudson, le 13 juin de la même année.

Marié en l'église presbytérienne "St. John the Evangelist", de Montréal, le 28 janvier 1902, à Marie-Georgiana-Flora-Victoria McCallum.

Dans le dernier quart du dix-neuvième siècle, la famille Delesderniers laisse graduellement le sol de Vaudreuil pour la grande ville. Ainsi nous la retrouvons de préférence dans la paroisse de Saint-Vincent-de-Paul à Montréal. Notons que contrairement à leurs ancêtres, ces générations pratiquent presque toutes la religion catholique.

ROBERT-LIONEL SEGUIN

Tél.: 7-1556

ANATOLE McCANN

ASSURANCES

1045, De Montigny,

SILLERY, Québec.

Z O U A V I A N A

(D'après un manuscrit inédit)

A ROME

(suite)

“Arrivée à Rome à 9½ h. a.m.

Après avoir pris le dîner au **Casino**, cercle des zouaves canadiens, nous allons prendre possession de notre lit à la caserne des **Subsistanti**, attendant à l'église de St. André della Valle; puis, exercices militaires.

“Le 8, nous signons notre engagement; puis, exercices militaires toute la journée.

“Le 9 au matin, nous allons chercher nos costumes (**uniformes**) au magasin militaire, puis les endossons et avons une audience du St. Père vers 4 h. p.m. Puis, visite à l'église St. Pierre et au Gésu, sous la direction du Père de Gerlache.

“Les 10 et 11 sept., exercices presque continuels.

“Lundi, le 12, exercices à la cible à la Farnésine, marche très pénible de 10 milles aller et retour, dans un sable mouvant et sous un soleil des plus ardents. La courroie de mon sac s'étant brisée en partant (**au départ**) de la Farnésine pour revenir à Rome, j'éprouvai la plus grande fatigue.

Dans l'après-midi, emmené au magasin militaire par le sergent-major Martin pour faire réparer mon sac et ayant consenti à retourner seul à la caserne, je m'écartai (**égarai**) dans les rues de Rome; tout en marchant continuellement, je revenais toujours à un endroit que j'avais remarqué.

La brunante arrivait et je me préparais à recevoir quelque coup de poignard dans le dos, à ce que je croyais, lorsque je fis la rencontre d'un officier, que je crus reconnaître plus tard pour Gédéon Désilets, qui m'indiqua la porte de ma caserne.”

Dans ce récit de son passage à Rome, ne nous attendons pas que notre adolescent vous décrive les merveilles de la Ville éternelle. On le verra ci-après : le 6e détachement tout au moins eut à faire là autre chose que de flâner par les rues.

La dilection spéciale de Pie IX pour ses zouaves canadiens ne se manifesta pas seulement par les audiences multiples qu'il leur accorda. Le chanoine Moreau raconte (**Nos croisés**, III, 4-5) certaine faveur dont Pie IX les fit bénéficier à S.-Jean-de-Latran et les visites qu'il rendait à leurs malades en son hôpital de San Lorenzo.

Des endroits indiqués ici il n'y a rien à dire, ni du palais Farnèse ni de S.-Pierre ni du Gesù. A propos au contraire de S.-André della Valle, sur le Corso Victor Emmanuel, il faut rappeler la pratique de nos zouaves: après leurs journées d'épuisantes corvées et d'interminables exercices, ils y venaient le soir, soit isolément soit en groupes, honorer le S.-Sacrement. Ce S.-André, il ne faut pas le confondre avec S.-André delle Frate, voisine de la place d'Espagne. Celle-ci fut, en 1841, le théâtre de conversion du juif Alphonse Marie de Ratisboune. C'est ici aussi que Louis Veillot, revenu à la foi de son enfance, fit sa deuxième communion. Un double ex-voto y rappelle ce double événement.

Trois personnages apparaissent ici. Du jésuite de Gerlache, qui fut l'ami de nos zouaves autant que de Louis Veillot, **Nos croisés** (IV, 4) citent un article (**Messager du S.-Coeur**, novembre 1870), véritable panégyrique de nos pioupious.

Parmi ceux-ci, l'on comptait quatre Martin: Adéodat, de Montréal et Alphonse, de Rimouski, du 4^e détachement; Alfred, de Rimouski aussi, du 5^e; Gédéon, des Trois-Rivières, du 7^e. Le sergent-major ne peut être que l'un des trois premiers; mais nous n'avons pu l'identifier davantage.

Quant à Gédéon Désilets, de S.-Grégoire de Nicolet, enrôlé en janvier 1868 avant les détachements, c'est le frère du grand'vicaire Luc, de l'avocat Alfred et du notaire Petrus. Le chanoine Moreau cite de lui (**Nos croisés**, IV, 4) le récit de la prise de la porte S.-Jean. Propriétaire du **Journal des Trois-Rivières** en 1872, il y "transmettait les mots d'ordre de Mgr Laflèche" (Rumilly: **Mgr Laflèche et son temps**, 1938); dans sa *Vérité*, Jules-Paul Tardivel leur faisait écho à Québec. Malheureusement, l'amitié de ces deux ultramontains finit par se rompre, comme le prouve une lettre inédite (11 septembre 1895) de Tardivel à son vieux maître, l'abbé François Tétreau, du séminaire de S.-Hyacinthe. Le journaliste y donnait à celui-ci la clef des personnages

de son roman tout récent **Pour la patrie** : "Chez Leverdier il y a des réminiscences de Gédéon Désilets, quand nous étions intimes et parcourions les mêmes sentiers".

Si notre zouave s'égara au cours d'une promenade dans Rome, un de ses camarades y trouva l'occasion d'une rencontre touchante. Un soir de congé, le zouave Adolphe Blondin (cf ci-haut) résolut de se payer à même sa maigre pitance, un maigre souper. Comme il allait s'attabler à la porte d'une **caféteria**, deux dames, installées à une table voisine, l'invitèrent à partager leur repas. Il eut beau se défendre sur le débraillé de sa tenue, elles insistèrent tellement qu'il dut céder. La conversation, des plus animées, roula sur les malheurs de la Papauté, la bonté de Pie IX, la valeur des zouaves, le dévouement des Canadiens venus de si loin, l'agrément de la vie à Rome. Se levant avant la fin et s'excusant sur l'heure de rentrer à la caserne, Blondin se disposait à payer l'écot. Les dames se récrièrent en rappelant qu'il était leur invité et en soutenant que l'entretien les compensait largement. "Puis-je savoir au moins avec qui j'ai eu l'honneur de passer cette heure exquise ?", dit le zouave en les remerciant les larmes aux yeux. La plus jeune répondit : "Donnez-moi votre adresse et vous le saurez demain". Blondin indiqua le **Casino** ou Cercle des zouaves et se retira. Le lendemain, il y trouvait un volume à son nom. La page de garde portait une dédicace circonstanciée et signée : **Zénaïde Fleuriot**. La plus jeune s'y associait à sa mère pour honorer, par cette hommage, un défenseur du Pape. Le curé Blondin ne pouvait relater cette aventure, une rencontre avec "la Georges Sand chrétienne" (1829-90), sans manifester une vive et profonde émotion.

"Le 13, exercices toute la journée.

Le 14 au matin, nous finissons deux heures d'exercices lorsque sonna la générale, appelant tous les soldats sur les murs de Rome. Les ennemis étaient en face, à une distance assez rapprochée.

Le 15, les Piémontais s'éloignèrent, mais ils étaient toujours en vue.

Après avoir couché deux nuits sur la pierre nue, sur le Pincio, le 16 au soir nous allâmes coucher à notre caserne.

Le 17 au matin, vers 3 h., sac au dos pour retourner sur les murs. Dans la précipitation du départ, je laissai

la belle médaille que Pie IX m'avait donnée lors de l'audience du 9; n'ayant plus eu (**comme je n'eus plus**) l'avantage de retourner à la caserne, elle resta perdue.

Le 18 septembre, 10^e anniversaire de la bataille de Castelfidardo, fausse alerte occasionnée par l'attente où l'on était de voir commencer l'attaque ce jour-là.

Le 19, sentinelle sur les murs dans un poste très dangereux, près de la Porte du Peuple.

Voilà encore une page qui explique pourquoi nos zouaves, logés pourtant dans ce Musée qu'est Rome, n'avaient pas le loisir de s'y gaver de beauté. Partis du Canada sans aucune formation militaire, exposés à affronter presque tout de suite des soldats exercés, ils devaient compenser, par un entraînement intensif, les lacunes de leur initiation.

Que dire de ce soldat qui, vivant dans une atmosphère de bataille, n'éprouve qu'un chagrin celui d'avoir perdu la médaille reçue du Pape ? Ce sentiment prouve l'intensité de son zèle pour la Papauté et l'admiration que Pie IX avait su inspirer à ses fidèles autant pour sa personne que pour sa cause.

Si la porte du Peuple rappelle le triste Luther, moine dans l'église voisine de S.-Maria del Popolo, le Pincio évoque l'admirable vue de S.-Pierre, la galerie des bustes consacrée aux célébrités romaines, l'Ecole française de Rome et son église voisine, la Trinité-des-Monts.

Quant à la défaite de Castelfidardo (19 septembre 1860), si noblement vengée par la brillante victoire de Mentana (3 novembre 1867 — cf **Nos croisés**, I. 1), elle dresse devant les yeux une double image: celle de la plaine sacrée que domine la basilique de Lorette, celle d'une vaillance militaire malheureusement aussi inutile que fut la nôtre à Ste-Foy.

Seulement, il ne faut pas juger cette défaite par le récit que Mgr Dupanloup, l'évêque d'Orléans, lui a consacré dans son **Oraison funèbre de Lamoricière** (Nantes, 17 octobre 1865) et qui horripilait tant Louis Veuillot. On est plus vraiment ému à relire seulement le **Castelfidardo** de notre Crémazie (**Oeuvres complètes**, pp. 193-7). Ecrit trois mois après le combat, il s'achève sur cette vision grandiose, trop imparfaitement exprimée toutefois:

Rendus au pied de ce trône
Qui brille d'un éclat divin,

Quand ils eurent sur ta couronne
 Porté leur sacrilège main,
 Ces fiers souverains de la terre,
 Eperdus, s'arrêtèrent là;
Derrière la chaire de Pierre
Ils venaient de voir Jéhovah !

20 SEPTEMBRE 1870

“Mardi, le 20 sept., à 5 h. a.m., premiers coups de canon à la Porte Pie, puis immédiatement notre tour arrive. Les lieutenants Brondoir et Niel sont blessés, ainsi que le caporal Clodan et le zouave Sauvé du 5e détachement.

A 10.40 h. a.m., une brèche s'étant faite à la Porte Pie, le drapeau fut hissé sur le Fort St-Ange et le combat cessa.

A midi, les Piémontais étaient rendus sur la Place du Peuple, nous faisaient déposer les armes et nous étions prisonniers après avoir subi toutes sortes d'insultes, de crachats, de coups de bâton et de pierre. Nous sommes conduits au Gesù, où nous passons la nuit à la belle étoile; 36 heures sans manger”.

Cette prise de Rome, le chanoine Moreau la raconte en détail (**Nos croisés**, IV, 4) en partie d'après un récit du sergent-major Gédéon Désilets.

Les deux premiers personnages, mentionnés ici, étaient des zouaves français. Le nom du troisième est anglais. D'Hormidas Sauvé, du 6e détachement, **Nos croisés** rapportent, au même endroit, un mot presque héroïque.

Le même chapitre fournit la raison pour laquelle le S.-Père fit arborer le drapeau blanc, contre le sentiment de ses aviseurs militaires, en particulier du général Kangler. Elle est toute à l'honneur du Pontife.

On y fait encore remarquer que les injures ne provenaient pas des soldats piémontais, mais de la vile populace massée le long du parcours, entre autres des garibaldiens et des exilés rentrés avec les bersaglieri.

Le récit de Gédéon Désilets confirme implicitement le fait qu'on fut 36 heures sans manger.

LENDEMAIN DE REDDITION

“Le 21 au matin, sérénade par les troupes italiennes; nous sommes transférés, dans l'après-midi, à la caserne

Macao, où nous devons être plus de 1000 prisonniers.

Le 23, à 2½ h. a.m. l'on nous entasse dans des chars (**voitures**) à chevaux ou à pétrole, pour nous conduire à Civita Vecchia, où nous arrivâmes vers 9½ h. a.m.

De là l'on nous dirigea à Livourne, où nous arrivâmes le 24, à 5 h. a.m., dans le lazaret militaire sur le bord de la Méditerranée, après des fatigues et des souffrances inouïes. La moitié d'un pain noir et 9 sous nous sont alloués par jour pour notre subsistance; messe plusieurs fois dans la chapelle de la prison"

Nos croisés décrivent (IV, 4, pp. 302-6) ce défilé exténuant et lugubre des troupes pontificales. Du moins, nos zouaves eurent-ils la consolation d'y acclamer Pie IX, qui leur apparut pour les bénir par sa fenêtre ouverte.

L'aumônier y confirme aussi le détail concernant les voitures à bestiaux. Mais il y ajoute un renseignement dont notre adolescent ne put avoir connaissance: l'idée, chez les gouvernants piémontais, pour "rapatrier les Canadiens à la **frontière de leur pays**", de les déposer à.....l'île d'Elbe (pp. 306-311)!

Dans ce même livre, notre dernier paragraphe est résumé (p. 307) comme il suit: "Tout ce qu'eurent à souffrir ces pauvres jeunes gens, et au siège et dans leur voyage de Rome à Livourne et pendant leur emprisonnement dans cette dernière ville, est chose impossible à concevoir. Ils n'auraient jamais cru, disaient-ils, que l'homme fût capable d'endurer sans en mourir tant de misères, de privations et de fatigues".

VERS L'ANGLETERRE

"Dimanche, le 2 octobre après-midi, l'**India** vint nous chercher, à peu de distance de notre prison, pour nous conduire à Liverpool. Des chaloupes nous mènent de la prison au bateau, où nous retrouvons les Anglais et les malades.

Vendredi 7 oct., vers 4 h. p.m., expirait sur le pont le zouave Bentley, dont le père était protestant. Après l'avoir enfermé dans une boîte trouée et chargée de fer, on le jeta à la mer le 8 au matin. L'on avait passé le détroit de Gibraltar pendant la nuit.

Le 8, la mer est grosse, mais le vent favorable.

Le 9, dimanche, la mer est en furie et il fait une pluie battante.

Lundi, le 10, pas de pluie, mais gros vent et mer houleuse.

Mardi, le 11, belle journée et belle mer.

Mercredi, le 12, ouragan; nous sommes obligés de nous attacher après les poutres du navire. Vers 2 h. p.m., le vaisseau allait sombrer sur un rocher; la chaîne du gouvernail casse; l'équipage est au désespoir; les zouaves font la manoeuvre et réussissent à tourner le vaisseau en (**vers la**) pleine mer.

Jeudi, 13 oct; tempête bien apaisée; la machine se brise vers 7.30 h. a.m. Nous marchons alors à la voile jusqu'à 5.30 h. p.m.

Vendredi, 14 oct., arrivée à Liverpool vers 11 h. a.m. Le docteur fit la visite. Puis, l'aumônier E. Moreau, qui nous attendait, vint sur notre navire. Ils retournèrent à la ville et revinrent avec des provisions. Nous étions épuisés de fatigues et de faim. Coucher à bord du navire".

Nos croisés (IV, 5 p. 310-1) racontent comment on fit revenir les Italiens de leur décision; comment on obtint que tous les sujets britanniques seraient transportés en Angleterre aux frais de celle-ci; comment enfin l'aumônier Lussier, du 1er détachement, fit ajouter aux Anglais et aux 200 Canadiens huit malades tirés de l'hôpital de Rome.

Les funérailles faites au zouave anglais Bentley étonneront ceux-là seulement qui n'ont jamais assisté en mer à ce spectacle lugubre.

Tous les détails qui suivent cette cérémonie précisent les deux pages où le chanoine Moreau décrit (**Nos croisés**, pp. 311-3) ce voyage tumultueux de 14 jours et son horrible tempête. Il omet toutefois l'aventure, qui eût été plaisante en d'autres circonstances, survenue au zouave Charles de Cazes, de Wotton (Drolet: **Zouaviana**, pp. 125-130).

La présence ici du chanoine Moreau s'explique par le fait qu'il était revenu de France avant le contingent des rapatriés, et cela avec les 115 volontaires du 7e détachement dont il était l'aumônier. Il tint ce rôle trois fois.

A LIVERPOOL

“Samedi, 15 au matin, l'on nous distribua du linge et l'on descendit dans Liverpool, où l'on nous conduisit d'abord à l'école.

Puis, je fus envoyé avec Durocher chez Dme Vve James Charnock, 198 Vauxhall Road, où nous avons été bien reçus. Samedi soir, le père de cette dame nous conduisit au théâtre.

Dimanche, 16 oct., messe à une église située près de la demeure de notre bienfaitrice. Admiration enthousiaste de la foule: il pleuvait. Dans la journée, nous avons eu la visite de 3 prêtres et de 3 dames.

Le soir, Mme Charnock nous conduisit à l'église St. Antoine, où il y eut beau sermon, beau salut et procession du St. Sacrement, dans laquelle figuraient 32 zouaves en costume (**uniforme**).

Puis, l'on nous conduisit à l'école au son d'une fanfare et au milieu d'enthousiastes vivats; banquet magnifique.

Enfin, l'on réussit à disperser la foule et nous retournâmes chez Mme Charnock, qui était (mère ?) d'une brillante petite fille de 5 ans.

Lundi 17, nous allons à la messe et une vieille Irlandaise nous force d'accepter chacun 1 schelling. Un prêtre belge vint nous visiter dans l'avant-midi.

Dans l'après-midi, nous fîmes connaissance d'une famille irlandaise qui avait voulu retirer (**recevoir**) un de nos camarades; il revint avec nous et fut fort bien reçu.

Le soir, visite d'un prêtre irlandais, d'un petit garçon et de deux zouaves, ainsi que de la belle-mère et de la belle-soeur de Mme Charnock.

Un jeune homme vint ensuite nous chercher tous pour aller à un concert donné par Frère Tertullien et ses orphelins. Plusieurs zouaves se trouvaient là pour goûter le chant et la musique. Nous chantâmes en français. Un prêtre irlandais adressa (**harangua**) la foule; M. Piché lui répondit en français.

Nous allâmes ensuite chez la belle-mère de Mme Charnock, où l'on entendit la musique et le chant les plus délicieux de deux demoiselles. L'on nous donna le souper, après quoi le zouave Charrette (Chaurette ?) remercia ces bonnes personnes.

Nous retournâmes chez Mme Charnock vers 1 h. a.m., le 18 oct.; elle traita nos compatriotes qui nous avaient accompagnés et nous chantâmes **En avant, marchons !**

Mardi 18, au matin, nous retournons visiter notre famille irlandaise et nous apprenons que le départ aura lieu à 3 h. p.m.

En retournant (**pendant notre retour**) un charbonnier court après nous, nous embrasse les mains et nous force d'accepter la traite. Dans l'avant-midi, je reçois la visite de N. Bergeron et du sacristain.

Avant le dîner, Mme Charnock nous donne à chacun une épinglette et un col. Elle voulait nous donner aussi une bague; mais elles sont trop petites. Elle promet de les envoyer par la poste.

A 1.45 h. p.m., nous disons adieu à Joseph, à Betty, à Foley et à Katy; et nous quittons cette chère famille pour aller à l'école, où étaient les 30 autres. Une centaine d'orphelins prient pour nous et crient: **Vive Pie IX ! Vivent les zouaves !**

Enfin, nous serrons la main de Mme James Charnock pour la dernière fois et nous allons prendre un petit steamboat pour traverser la rivière. Frère Tertullien embarque avec nous, avec ses orphelins musiciens et plusieurs bienfaiteurs. Une foule immense, qui était sur les quais, crie: **Vivent les zouaves !** et nous répétons: **Vivent les catholiques de Liverpool !** Les enfants exécutaient de beaux morceaux de bande (**fanfare**) et plusieurs personnes pleuraient, à notre départ pour le steamer **Idaho** qui devait nous conduire à New York. Les enfants embarquent avec nous sur l'**Idaho** et ne retournent que lorsqu'il fait noir.

Mercredi 19 oct., au matin, nous nous mettons dans le port; 600 passagers embarquent; les enfants reviennent avec plusieurs prêtres.

A 1 h. p.m., le canon gronde; enfin, après plusieurs hurrahs, l'on se quitte les larmes aux yeux".

La réception de quatre jours, que les catholiques de Liverpool firent aux zouaves, aux Canadiens comme aux leurs, fut vraiment royale. Mais, tandis que le chanoine Moreau se contente de la mentionner (**Nos croisés**, p. 313), nous avons ici le rapport circonstancié d'un témoin oculaire. Nous n'avons pas voulu le sectionner, pour ne pas intercepter

le parfum de vie familiale qui s'en dégage.

Ce récit suscite trois réflexions. D'abord, qui n'a couvoyé que l'Anglais protestant, insulaire égoïste, fier et distant, ne peut croire à un accueil aussi enthousiaste et prodigue. Mais, pour qui a fréquenté l'Anglais catholique et bénéficié de l'immense charité que lui inspire le retour à la vraie foi, pareille générosité n'a plus rien d'étonnant.

D'autre part, on peut se demander si, en ménageant à nos zouaves une pareille compensation pour leurs souffrances récentes, la Providence ne voulait pas rémunérer le Canada français pour l'hospitalité qu'il avait accordée, entre 1789 et 1802, au clergé exilé de France (Dionne: **Les ecclésiastiques et les royalistes français réfugiés au Canada à l'époque de la Révolution, Québec, 1905**).

Enfin, les habitudes religieuses qu'atteste cette relation, telles que l'assistance à la messe, le chant des vêpres et la présence au salut du S.-Sacrement, confirment les assertions du chanoine Moreau (**Nos croisés, III, 6-7**) sur la haute valeur morale et surnaturelle dont nos zouaves firent preuve outremer.

Des trois zouaves dont il est ici question, Nazaire Bergeron, du 6^e détachement, est cet ami d'enfance que nous avons déjà rencontré. Alfred Charette, du 3^e détachement, était un nicolétain. J.-Bpte Durocher, du 2nd détachement, originaire de S.-Aimé-sur-Yamaska, ira au retour s'établir à Coaticook pour ne pas se séparer de son ami Ferrier. Par alliance il deviendra le beau-frère de l'inoubliable notaire J.-Bpte Gendreau. Il sera le père du notaire Edmond Durocher, héritier du greffe Gendreau, et l'oncle de ce merveilleux vulgarisateur et expérimentateur scientifique, le docteur Ernest Gendreau, dont se glorifie l'université de Montréal.

DE LIVERPOOL à NEW YORK

"Le navire part à 2½ h. p.m.; il fait un gros vent.

"Jeudi, le 20, il vente encore beaucoup et les vagues embarquent sur le vaisseau. Le soir, à 6 h., nous entrons dans le port de Queenstown, où nous stationnons pendant 1½ heure.

"Vendredi, 21, temps beau, mais fort vent.

"Samedi, le 22, la mer est grosse; une voile se déchire avec fracas; un matelot tombe et le sergent Gaudet s'assomme. A 11 h. p.m., il y a tempête: une vague

phosphorescente s'abat sur le navire, brise la chaîne d'une ancre de réserve et entraîne cette masse de fer dans notre compartiment, dans l'entrepont, en avant du navire. Nous avons de l'eau au cou; les escaliers sont enlevés et l'on ne sait comment tous s'en sont tirés vivants. C'est à ce moment épouvantable qu'un zouave suggéra l'idée d'un ex-voto à la Ste-Vierge, si nous arrivions sains et saufs à New York.

"Dimanche, le 23, la tempête continue.

"Le lundi 24, la tempête est apaisée.

"Mardi le 25, le vent est fort et contraire. Enfin, le temps devient médiocre et le vent s'améliore.

Vendredi soir, 28, mer très belle; nous passons la veillée à chanter.

Samedi 29, beau temps, ainsi que le 30 et le 31, et vent favorable.

Dimanche le 30, nous avons chanté le **Gloria**, le **Credo** ainsi que les Vêpres. Rencontre de plusieurs navires. Le soir, c'était beau de voir notre navire et le **New Alton** se saluer avec des torches. Rencontre d'une chaloupe renversée.

De lundi 31 oct. à jeudi 3 novembre, rien de nouveau; le 3 à midi, nous avons pris le pilote à bord.

Vendredi 4 novembre, sur le soir, nous apercevons la terre et entrons dans la rade de New York à 8 h. p.m. Les membres du comité vinrent nous voir; les Italiens nous firent de la musique.

Samedi, 5 nov. au matin, entrée dans le port; un petit bateau alla nous débarquer plus loin. Les catholiques de New York nous payèrent un déjeuner dans l'**Astor House**."

Le chanoine Moreau décrit lui aussi (**Nos croisés**, IV, 5, pp. 314-7) cette tempête et mentionne le voeu ainsi que la réception offerte par les catholiques de New-York. On verra plus loin comment nos zouaves s'acquittèrent de la promesse faite par l'un d'eux.

Encore une fois se manifestent ici les sentiments religieux qui dominaient le coeur de nos croisés.

Le sergent Ludger Gaudet, du 4e détachement, venait d'Arthabaska.

DE NEW YORK A MONTREAL

“Départ pour Montréal à midi et demi.

Dimanche le 6, arrivée à St-Jean vers 8 ou 9 h. a.m. Nous suivîmes les bannières à l'église, où une adresse nous fut présentée. Après la messe, déjeuner offert aux zouaves dans les hôtels. Départ vers midi et demi.

Arrivée à Montréal vers 2 heures. 50,000 personnes nous attendent : grande difficulté de se rendre à l'église Notre-Dame, où l'on nous présenta deux adresses auxquelles répondit le lieutenant Taillefer.

L'on nous plaça dans le choeur : bienvenu par M. Martineau, ptre; bénédiction par Mgr Bourget, qui parla à son tour.

Après les prières et le **Te Deum**, banquet dans la salle (du cabinet paroissial) de lecture, pendant que les chasseurs font de la musique.

Accomplissement du voeu, à l'église N. D. de Bonsecours, puis dispersion dans les différentes parties de la ville. Félix Gagnon m'emmena coucher chez lui, No. 20, rue St. Maurice.

Lundi 7 novembre au matin, les zouaves de St. Hyacinthe manquèrent le train. J'aillai voir Etienne, Frère Martial !”

Ici encore la relation concorde exactement avec celle du chanoine Moreau (**Nos croisés**, IV, 5 pp. 318-320). Comme toujours, on y voit dominer la grande figure de Mgr Bourget, l'âme du mouvement. A ses côtés se dresse la haute stature du lieutenant Taillefer, le héros à qui Drolet consacre tout un chapitre de ses **Zouaviana**.

L'accueil a lieu dans cette même église Notre-Dame d'où étaient partis le 1er détachement (18 février 1868) et le 6e (18 août 1870).

Ce Félix Gagnon devait être un ami d'enfance; on ne connaît pas de zouave de ce nom. Nous avons rencontré ailleurs le Frère Martial.

Pour s'acquitter de leur voeu, les zouaves ne se contentèrent pas de suivre à Bonsecours Mgr Bourget. Quand, plus tard, l'archevêque de Montréal leur eut réservé, dans sa cathédrale, la chapelle du Sacré-Coeur, ils se piquèrent de la décorer de leur mieux. On installa sur les colonnes d'angle quatre stèles de marbre portant, gravés en or, les noms des

505 volontaires. Au mur, à droite de l'autel, on fixa la vivante toile qui représente Charette à l'assaut. Dans le cintre, au dessus de cette peinture et encadrant une fenêtre, on fit reproduire le monument que Pie IX avait érigé, dans le cimetière romain de San Lorenzo, à la mémoire de ses zouaves tombés, dont les 9 canadiens. Enfin, pour remercier le ciel d'avoir échappé à deux horribles tourmentes, l'une de Livourne à Liverpool, l'autre de Liverpool à New-York, on fit fabriquer, sur le modèle exact de l'**Idaho**, un navire d'argent; suspendu au centre de la voûte, il descend à la hauteur du tabernacle et fait office de lampe du sanctuaire.

On alla plus loin. Désireux de ne plus se séparer, certains zouaves s'unirent pour solliciter une concession en pays de colonisation. Ils avaient l'intention de s'y fixer, d'y fonder des foyers et d'y élever de futurs zouaves. Cela s'appellerait **La colonie agricole du lac Mégantic** (Drolet : **Zouaviana**). Le chanoine Moreau, appuyé par l'évêque retraité de Birtha, Mgr Adolphe Pinsonnault, s'entremet auprès du gouverneur québécois, représenté alors dans les **townships** par le futur député de Wolfe, Jérôme-Adolphe Chicoyne. Celui-ci leur fit concéder (1871), sur les bords du lac Mégantic, un territoire de l'étendue d'une paroisse ordinaire. La paroisse nouvelle s'appela naturellement Piopolis et eut pour curé (1903-12) l'abbé Joseph Raymond, le propre neveu du zouave Noé Raymond mentionné au début du manuscrit.

Autant que par amitié pour Chicoyne son ami de collègue, c'est peut-être parce qu'il se rapprochait ainsi d'anciens camarades que le zouave Lévis-Ferrier Chartier, notre auteur, vint dans la région. Il accepte de gérer à la tête du Lac le magasin général que la **Compagnie des moulins nantais**, soutenue par le chanoine Plinguet et ses neveux les Bécigneuls, ouvrit à Mégantic vers 1878.

RENTREE à S.-HYACINTHE

"A 1½ h. p.m., nous quittâmes Montréal pour St. Hyacinthe, où nous arrivâmes vers 3 heures. Une grande foule nous attendait.

Le capitaine Doherty nous lut une adresse à laquelle répondit le caporal Blanchard. Ensuite, les 14 zouaves allèrent à l'église, où l'on chanta un **Te Deum**; et Mgr Raymond souhaita la bienvenue.

Retour dans nos familles. Le soir, visite au séminaire avec nos costumes (**uniformes**).

Le colonel Doherty — c'est son frère qui était capitaine (Mgr Choquette **Histoire de la ville de S.-Hyacinthe**, pp. 275-7) — avait sans doute participé à la Guerre américaine de sécession (1865); il devait aussi venir de cette partie du Vermont qui longe le comté actuel de Stanstead. Cette double hypothèse expliquerait et son grade militaire et sa présence à S.-Hyacinthe; il serait venu, en ce dernier cas, se fixer ici pour se trouver à proximité de son vieil ami le chanoine Jean-Noël Prince. Aussi bien celui-ci, avant d'enseigner l'anglais au séminaire, était allé l'apprendre dans les townships, en qualité de missionnaire à Beebe Plains. Il était, dans cette ville presque uniquement française, l'un des rares avec qui le colonel pouvait s'entretenir en sa langue.

Mgr Choquette raconte (**Histoire du séminaire de S.-Hyacinthe**, I, 453) la mort tragique du personnage. Le colonel souffrait d'hallucinations: il croyait par intermittence voir partout des ennemis qui cherchaient à le capturer. Il habitait la maisonnette qui aujourd'hui encore fait face à la barrière par où l'on accède au parc du séminaire; il sautait alors par l'une des fenêtres de son logis, placées à deux pieds de terre au plus, courait au collège et y cherchait refuge dans la chambre de M. Prince. Seulement celle-ci, située au 3e étage de la maison, était élevée de 30 pieds au moins au-dessus du sol tant du côté de la façade que du côté de la cour des élèves.

Le 11 octobre 1884, peu avant le souper, le colonel, plus exalté que jamais, fonça chez M. Prince. Celui-ci le fit étendre sur un canapé et le pria de reposer en toute sécurité en attendant que lui-même remontât du réfectoire. Quand le chanoine rentra, il vit une fenêtre ouverte; comme il percevait des gémissements, il se pencha et aperçut le colonel étendu au pied du mur. La colonne vertébrale brisée, l'halluciné mourut le lendemain soir.

Le caporal Blanchard, du 4e détachement, était de S.-Hyacinthe.

On remarquera ici deux choses. A leur retour comme à leur départ, les zouaves furent toujours convoqués à une cérémonie religieuse; le caractère même de leur expédition

n'en demandait pas moins. Après leur réception dans la famille, leur première démarche est une visite au séminaire d'où ils étaient partis; ce geste n'est-il pas la meilleure preuve de l'attraction qu'exercent sur leurs élèves nos institutions d'enseignement secondaire?

Ci finit l'aventure d'un pioupiou de 17 ans à peine.

Si attaché à son collègue que le montre la démarche dont il vient d'être question, il n'y reprendra pourtant point ses études interrompues. Il ne lui fallait plus qu'une année, il est vrai, pour compléter le cours; mais si le Pape allait rappeler ses soldats? Le devoir semblait prescrire d'écartier d'avance cet obstacle.

Plus encore nous tenons ce détail de lui-même, "à supposer que j'eusse achevé le cours, j'aurais sans doute répondu à la voix secrète qui m'appelait au sacerdoce". Alors, adieu la vocation de soldat du Pape, "qui me paraissait à ce moment plus impérieuse que toute autre"! Comme plusieurs de ses camarades, et à la grande surprise de ses compagnons de collège, il préféra donc, au cas d'un second appel pontifical, demeurer dans le monde.

Pour s'assurer une situation, il suivit un cours de commerce et d'opérations bancaires. Marié à Montréal le 16 avril 1874 à Séraphine Lefebvre dite Marie La Baie, de la Baie-du-Febvre — la même année que ses deux frères Narcisse et Etienne (le ci-devant Frère Martial) convolaient ensemble à Sherbrooke, il devint tour à tour l'homme d'affaires de son frère Jean-Baptiste, curé-fondateur de Coaticook, marchand à Mégantic, puis employé de banque de Coaticook et à S.-Hyacinthe. C'est comme gérant en cette dernière ville qu'il termina sa carrière. Il mourut chez sa fille à Montréal, après quelques années de retraite, le 30 avril 1930 et fut inhumé à S.-Hyacinthe.

Aux funérailles, dans l'église S.-Stanislas, où le cadavre portait l'uniforme du soldat pontifical, on avait épinglé sur le drap mortuaire le képi du zouave et l'insigne du chevalier de l'Ordre de Pie IX : éloquents symboles de cette tête qui ne logea jamais qu'une pensée, le service du Pape, de ce coeur où ne vibra jamais qu'un sentiment, l'amour de la Papauté!

QUESTION

FRANÇOIS LANGUEDOC ETAIT-IL NOTAIRE?

Dans le rapport de l'archiviste de la province de Québec, pour 1935-1936, page 169, le sixième paragraphe commence ainsi :

"Mgr B.-C. Panet à M. François Languedoc, écuyer, N. P., au manoir seigneurial de Saint-Georges (Québec, 20 avril 1831)." L'index, fait d'après ce texte, porte, page 430 : "Languedoc, Le notaire François, 169".

Il est évident qu'il s'agit du 1er seigneur de Saint-Georges (voir Inventaire des concessions en fief et seigneurie etc., vol. V, p. 106).

Sellar, qu'il est sage de contrôler (quand c'est possible), lui donne le titre de colonel (1). Il était magistrat : "En juillet 1837, il (Antoine Doré) se rend à Saint-Edouard et ne trouvant pas chez lui Robert Robitaille avec qui il avait besoin de conférer sur la question politique, il le rejoint à l'église durant les vêpres et engage avec lui dans son banc une conversation aussi longue qu'animée. Le lendemain, le marguillier en charge instituait contre lui une plainte et le magistrat bureaucrate Languedoc ne manquait pas l'occasion d'infliger une amende au trop ardent patriote pour scandale à l'église. "(2) François Languedoc, magistrat, émit, en novembre 1837, le premier mandat d'arrestation contre le patriote Pierre-Rémi Narbonne. Arrêté le 10 décembre, on refusa à celui-ci, en cours de route, d'arrêter voir sa femme à l'agonie. Elle mourut en apprenant son incarcération, laissant leurs jeunes enfants sans aucun soutien. Amnistié le 7 juillet suivant, Narbonne fit activement du recrutement des Frères-Chasseurs. Dans le serment qu'il faisait prêter, il était dit :

(1) The History of the County of Huntingdon etc. to the year 1838 par Robert Sellar, 1888, page 493.

(2) Patriotes de 1837-38 par Aegidius Fauteux, page 216. A l'index de cet ouvrage (quant à la page 154) ne confond-on pas ce Languedoc avec celui qui fut abattu par la troupe en même temps que deux compatriotes, à Montréal, le 21 mai 1832 ?

“Nous égorgerons François Languedoc, Joseph Brisset, notaire de Saint-Edouard; les autres, nous les ferons prisonniers.” (3) Le mot notaire est au singulier et ne s'applique qu'à Joseph Brisset. En regard de son nom, page 173, au Tableau de l'ordre des notaires de la province de Québec (4), nous voyons que sa commission était du 26 juillet 1830; il exerça jusqu'en 1869; son dernier domicile fut Saint-Edouard; et le protonotaire d'Iberville est dépositaire de son greffe.

Mais le seigneur de Saint-Georges, François Languedoc, était-il notaire? Dans l'affirmative, où serait son greffe? Comme question de fait, y eut-il jamais un Languedoc notaire? Ce no n'apparaît pas au Tableau des notaires publié en 1942.

U. B.

LES DISPARUS

LEON T. DESRIVIERES

(1888-1952)

Il naquit à Stanbridge le 20 janvier 1888, fils de François Desrivières et d'Eugénie Taschereau. Il fit ses études à l'Académie commerciale de Québec de même qu'au séminaire. Puis il entra immédiatement au service de la banque de Québec où il travailla pendant dix ans, soit de 1905 à 1915. Il fut ensuite promu gérant à la Banque provinciale de 1915 à 1919. Cette année-là il entra au service de la maison de finance L. G. Beaubien dont il devenait le gérant de sa succursale à Québec. Plus tard, soit en 1926, il entra en société avec la maison L.-G. Beaubien. Ses connaissances en commerce et finance, de même que sa grande distinction et son urbanité le firent apprécier de divers milieux. C'est ainsi qu'il était membre de l'Ordre de l'Empire britannique, directeur de la Gati-neau Power, membre du comité consultatif de la Royal Trust Co. à Québec, directeur de la Québec Fire Insurance, membre du bureau des gouverneurs de l'Université Laval et de bien d'autres encore.

(3) Idem, pages 331 et 63

(4) Chambre des notaires, Montréal, 1942.

En 1941, il était nommé trésorier de l'hôpital Laval puis, l'année suivante, en 1942, il fut président de la Commission scolaire catholique de Québec, poste qu'il occupa jusqu'à 1946.

M. Desrivières avait épousé le 10 février 1914 Mlle Joséphine Choquette, fille de feu l'honorable Philippe-Auguste Choquette. Lui survivent son épouse, son fils, Jacques, sa fille Madame Bernard Bourgeois (Madeleine) et Milles Hélène et Suzanne.

M. Desrivières était le neveu de l'honorable L.-A. Taschereau, ancien premier ministre de la province de Québec, et de Mme P.-B. Dumoulin.

G. E. M.

LOUIS-PHILIPPE GOULET (1874-1947)

Naquit à St-Gervais de Bellechasse en 1874, fils de François Goulet, cultivateur, et de Malvina Arsenault. Ses père et mère étaient tous deux d'origine acadienne. Après avoir étudié à l'École Normale Laval et décroché un brevet de capacité en 1893, il entra dans l'enseignement à Québec la même année et se prépara par l'étude, associé à des confrères, à subir l'examen d'inspecteur d'écoles. En possession de ce brevet de capacité en 1906, il est bientôt nommé inspecteur d'écoles, pour les comtés de Bellechasse et de Montmagny. Les succès qu'il remportera dans son district attireront l'attention des autorités du département de l'Instruction publique qui l'appelleront à venir à Québec continuer sa tâche, tâche qu'il occupera avec succès et honneur pour lui-même jusqu'à 1939, alors qu'il demanda d'être mis à sa retraite. Il a laissé au département de l'Instruction publique non seulement un bon record mais un dossier immaculé, c'est-à-dire sans autre chose que des preuves de son intégrité parfaite, de son esprit de devoir et de son dévouement à la cause de l'éducation populaire. Il est décédé à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, le 13 novembre 1947, à l'âge de 73 ans. Pourtant il paraissait bâti pour en vivre au moins cent et, par-dessus tout, il aimait la vie comme pas un.

En 1895, il avait épousé Mlle Diana Soulard, qui l'a précédé dans la tombe en 1939. Deux fils et deux filles leur survivent.

G. E. M.

FREDERIC T. HECKER

(1904-1952)

Il naquit à Ottawa en 1904, fils de Eberhard Hecker et de Madame Hecker, aujourd'hui Madame P.-B. Dumoulin. Fit ses études classiques au Séminaire de Québec et son droit à l'Université Laval. Après avoir pratiqué sa profession d'avocat au bureau de Fitzpatrick & Gagnon, il devenait, en 1929, chef du cabinet du premier ministre Taschereau, son oncle. En 1936, il était nommé secrétaire de la Commission des accidents du travail. Au mois d'avril 1952, il devenait officier spécial de la même Commission tout en demeurant son secrétaire.

Il avait épousé Mlle Madeleine Patry. M. Hecker est décédé le 8 juillet 1952 à l'âge de 48 ans. Il n'avait que des amis à Québec et il était très considéré de son personnel. Un petit trait particulier: au physique, il avait toutes les allures, l'apparence et la distinction de son oncle, feu Alexandre Taschereau, qui mourut deux jours avant lui.

G. E. M.

DOCTEUR ALBERT JOBIN

(1867-1952)

Le docteur Jobin naquit à St-Roch de Québec en 1867. Il fit ses études au Séminaire de Québec et à l'Université Laval et pratiqua comme médecin dans la paroisse de Jacques-Cartier pendant la plus grande partie de sa vie.

Reçu médecin en 1893, il s'occupera dès sa jeunesse de politique provinciale et municipale. Il fut échevin à Québec, quartier St-Roch, no 2, de 1908 à 1912 et député de Québec-est de 1904 à 1908. Ce qui l'attira davantage ce fut l'apostolat social. Il fut mêlé de près à la fondation de l'**Action sociale** avec le docteur Jules Dorion et Mgr Paul-Eugène Roy.

Il fut encore l'un des principaux artisans de la campagne de tempérance dirigée par Mgr Paul-Eugène Roy, au début du siècle (1910). Au point de vue religieux, il faut signaler que pendant plus de soixante ans il sera membre actif de la Congrégation de la Ste-Vierge de Jacques-Cartier.

A l'Université Laval, il enseignera la pathologie et la pédiatrie et, à la crèche St-Vincent de Paul, il est chef du service de pédiatrie et aussi chef du dispensaire de pathologie de l'Hôtel-Dieu, pendant trente-trois ans.

Parmi les oeuvres écrites qu'il a laissées, signalons une Histoire de la Congrégation de la Ste-Vierge de la paroisse de Jacques-Cartier et un livre capiteux sur ses souvenirs de la Capitale: "Histoire de Québec".

Il y aurait bien d'autres choses à signaler dans les activités du docteur Albert Jobin. Son épouse, Julie-Anna Delâge, lui survit. Cette union a donné naissance à sept enfants dont trois sont médecins: Jean-Baptiste, Pierre et Joachim, puis l'abbé André Jobin, la rév. Mère St-Albert le Grand de l'Immaculée Conception, Mme Yves Dionne (Jeanne) et Mme Lucien Lortie (Cécile). Ses funérailles ont eu lieu à l'église de Jacques-Cartier le 19 juillet 1952.

G. E. M.

ANTONI LESAGE

(1879-1945)

Antoni Lesage, frère du feu sénateur J.-A. Lesage et de Xavier, fonctionnaire provincial et leur aîné. Naquit à Louiseville (Maskinongé) en 1879. Elève de l'École Normale Laval breveté en 1897, il fut instituteur à la Malbaie pendant cinq ans et même professeur à son Alma Mater pendant une couple d'années. Ensuite on le voit tour à tour agent d'assurance et journaliste à "L'Action Catholique" et au "Soleil".

Son oeuvre de prédilection fut la fondation en 1909 avec Alexandre LeMoyne, de la société appelée "Les Prévoyants du Canada" (rentes viagères) dont il fut le gérant jusqu'à la fin de ses jours.

Antoni Lesage était le type du parfait gentilhomme. Courtois par nature, il savait écouter et s'efforçait de com-

prendre les préférences d'un interlocuteur, mais jamais il ne capitulait devant un faux principe, une doctrine erronée, une insinuation malveillante. A l'occasion il avait son franc parler et savait s'affirmer comme catholique et bon patriote.

C'était un homme d'ordre, d'une grande dignité et d'une probité à toute épreuve. Sa parole valait un contrat.

Antoni Lesage avait épousé à la Malbaie, Mlle Laure-Julie Lortie. De cette union sont nés quatre fils et six filles.

Il est décédé subitement à son foyer au moment où il se préparait pour aller à la grand'messe paroissiale, le jour de la Toussaint 1945, à l'âge de 66 ans.

G. E. M.

L'HONORABLE SENATEUR J.-A. LESAGE

(1881-1950)

Naquit à Louiseville (Maskinongé) le 7 juin 1881. Après avoir étudié au collège de Louiseville, il entra à l'Ecole Normale Laval de Québec en 1896. Breveté en 1898, il enseigna pendant une couple d'années. Après avoir été dans le commerce de nouveautés quelques années, il fut nommé acheteur pour les grands magasins Dupuis & Frères, de Montréal. En 1910 il s'établira à Québec pour s'occuper d'immeubles. En 1922, avec un M. Lavoie et plus tard un M. Proteau, il fonde un bureau d'assurances-incendie.

A travers toutes ces occupations, J.-A. Lesage s'est toujours occupé de politique pour le parti libéral, dont il fut nommé assistant organisateur en 1916. Puis, on le voit, en 1918, échevin de la ville de Québec jusqu'à 1926; en 1937, il est nommé surintendant fédéral dans la province de Québec pour le département de l'Assurance-chômage; en 1939 il démissionne pour devenir vice-président de la Commission des Liqueurs de Québec. Enfin, en 1944, il est appelé au Sénat, en récompense de ses services comme organisateur du parti libéral pour le district de Québec.

Il avait épousé en 1911 Mlle Emma Lachapelle de Montréal et de cette union sont nés deux fils: Fernand, notaire, et Roger, avocat et médecin à la fois. Il est décédé subitement à sa résidence de Sillery au mois de mai 1950.

G. E. M.

EUSTACHE LETELLIER DE ST-JUST

(1894-1952)

Naquit à Québec le 9 mai 1894 du mariage d'Alphonse Letellier de St-Just et d'Eugénie Rhéaume. Il fit ses études classiques au séminaire de Québec. Fasciné pendant quelque temps par l'attrait des habits rouges, il fait un bref séjour comme volontaire dans le 8e régiment des Carabiniers de Québec, mais bientôt il quitta les armes pour entrer à la rédaction du journal "Le Soleil". Pendant plusieurs années, il fut correspondant parlementaire de ce journal à la Chambre des Communes à Ottawa et, plus tard, à l'Assemblée Législative de Québec. En 1918, il entra à la rédaction de "La Patrie", et plus tard encore à "La Presse" comme gérant de la rédaction. Pour dire qu'il a goûté un peu à tout, il laisse le journalisme de côté en 1930 et se met au service des magasins Dupuis & Frères, de Montréal, comme directeur de son bureau de la publicité. Il retournera deux ou trois ans après, au journalisme en tant que gérant de la rédaction du "Canada". Il occupera cette fonction au "Canada" pendant cinq ans, soit de 1937 à 1942, pour retourner à "La Patrie" en qualité de rédacteur en chef, poste qu'il occupera jusqu'à sa mort, le 26 juillet dernier (1952).

Eustache Letellier de St-Just jouissait d'une belle réputation dans la société à cause de ses qualités du coeur et de l'esprit. C'était un érudit, féru de connaissances politiques et économiques, en même temps qu'un humoriste. Ce sont ces connaissances variées qui lui valurent sa nomination de professeur à l'Ecole des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal.

Il avait épousé, en 1924, Mlle Yvonne Charette, de Montréal, et un fils est né de cette union. Toutefois, il laisse à Québec plusieurs frères et soeurs. Il a été inhumé au cimetière St-Germain d'Outremont le 30 juillet 1952.

G. E. M.

EMILE MORIN, C.R.

(1902-1950)

C'est à Québec que naquit Emile Morin, fils de M. et Mme Oscar Morin, en 1902. Au mois de février 1950, à peine âgé de quarante-huit ans et demi, sa carrière prenait fin. En effet, ce fut une mort prématurée et inattendue et qui causa des regrets non seulement au milieu de sa famille mais au sein du département des Affaires municipales dont il était le sous-ministre. Me Emile Morin avait étudié à l'Académie commerciale de Québec et au Séminaire de Québec. Gradué de l'Université St. Dunstan, de Charlottetown, il obtenait sa licence en droit de l'Université Laval et fut reçu membre du Barreau de Québec en 1924. Dès 1927 il était nommé officier en loi au département des Affaires municipales, puis sous-ministre suppléant de 1940 à 1943 et enfin sous-ministre de ce département en 1943, succédant ainsi à son père Me Oscar Morin, C.R. Sa carrière fut courte mais brillante car il s'est fait remarquer non seulement par son ardeur au travail mais aussi par ses initiatives nombreuses dans le domaine des affaires municipales. Il a tour à tour donné de nombreuses conférences sur le sujet, une série de cours fort remarquables à l'Université Laval et assisté aux délibérations de tous les groupements qui s'occupent d'administration municipale. Comme le dit son biographe dans la Revue municipale de février 1950, "la haute conception qu'il avait de son devoir, sa connaissance inégalée du code municipal et son intérêt inépuisable pour tout ce qui se rapportait aux affaires des municipalités en faisaient dans ces réunions (les congrès annuels) un conférencier disert et écouté et surtout un "debater" hors pair lors des discussions libres". Il y aurait encore beaucoup à dire sur cette courte mais fructueuse carrière, mais nous référons nos lecteurs à la revue que nous venons de signaler pour compléter leur étude.

Il est décédé au mois de février 1950 à Québec, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, après une maladie qui ne pardonne pas. Malgré les maux qu'il ressentait depuis déjà quelques mois, il n'en continua pas moins sa besogne quotidienne jusqu'à décembre 1949 et deux mois après il s'éteignit doucement, laissant une épouse éplorée, son père et sa mère et plusieurs frères et une soeur.

G. E. M.

COLONEL J.-A. MORIN

(1860-1949)

Joseph-Alfred Morin naquit le 3 juin 1860 à Saint-Henri de Lévis. Il fit ses études classiques au Séminaire de Québec et à l'Université Laval. Reçu médecin en 1884, il pratiqua pendant cinq ans à St-Charles de Bellechasse, quatorze ans à Québec et trois ans à Lauzon. Lorsqu'il pratiquait à Lauzon, il fit du service militaire dans le 17^e bataillon d'infanterie pendant un grand nombre d'années et ses activités de même que son esprit d'initiative et d'ordre, n'étaient pas passés inaperçus aux yeux de ses supérieurs. C'est pourquoi il fut appelé en 1902 à réorganiser le bataillon qui avait été licencié deux ans auparavant. Sous sa direction, le 17^e bataillon de Lévis reçut une nouvelle impulsion. En 1905, il fut appelé pour occuper le poste de chef de service de l'Ordonnance à la cinquième division militaire de Québec. Il occupa ce poste pendant dix-huit ans y compris la période de la première grande guerre (1914-18). Il prit sa retraite en 1923 avec le grade de colonel et une réputation d'intégrité, d'ordre et de capacité qui le place au rang des officiers de première valeur. Son devoir, quelles que fussent ses activités, fut toujours accompli sans bruit et sans jactance.

En premières noces, le colonel J.-A. Morin avait épousé Mlle Marie-Elise Guenet qui lui donna neuf enfants. En deuxièmes noces, il convola avec Georgianna Guenet, soeur de sa première femme. Le colonel Morin est décédé à Québec chez son fils Louis-Philippe, le 30 décembre 1949, à l'âge avancé de 89 ans et six mois. Sa dépouille mortelle repose au cimetière Belmont. Les officiers qui ont servi sous sa houlette ne l'ont pas oublié.

G. E. M.

COLONEL J.-HENRI PAQUET

(1881-1952)

L'ancien commandant du régiment des Zouaves pontificaux est décédé accidentellement à Québec, le 20 avril 1952.

Il naquit à Pont-Rouge le 14 juillet 1881. Il fit ses études primaires à Québec chez les Frères des Ecoles Chrétiennes et ses classiques à l'Université d'Ottawa.

Au sortir du collège, il entra dans le commerce des machineries agricoles et autres. Il avait un goût très prononcé pour les arts et les sciences. C'est pourquoi sa nomination comme assistant curateur du musée provincial, en 1931, fut bien accueillie.

Dès 1901, il s'était enrôlé dans les Zouaves pontificaux de Québec où, grâce à ses activités et ses talents, il escalada, échelon par échelon, tous les postes jusqu'à celui de commandant.

Il a été l'objet de diverses décorations, entre autres: celle de la Médaille "Bene Merenti" par Sa Sainteté le Pape Benoît XV, en 1930; de Chevalier de l'Ordre du St-Sépulcre de Jérusalem en 1949, puis choisi président de l'Association des Zouaves pontificaux de Québec inc. en 1940; promu au poste de 4e colonel du Régiment des Zouaves pontificaux, en 1949. Son épouse, née Marie-Louise Mayrand, l'avait précédé dans la tombe il y a quelques années. Il laisse une fille, Marguerite, et trois fils: Jean-Marie, Claude et Guy.

Il était âgé de 70 ans et 9 mois au moment de son décès prématuré.

G. E. M.

PAUL RAINVILLE

(1887-1952)

C'est à Arthabaska, le 15 septembre 1887, que naquit celui-ci. Il était le fils de Louis Rainville, notaire et de Victoria Bourbeau. Il a fait ses études au collège d'Arthabaska et au séminaire de Nicolet. A l'âge de vingt-quatre ans, il entra dans l'armée américaine où il fit du service pendant cinq ans. Puis, il revint au pays de Québec où il occupa différentes situations dans les assurances. En 1941, il est appelé à prendre charge du musée de la province de Québec, position qu'il occupa jusqu'à sa mort au mois de juin 1952. Quoique ayant l'apparence d'un athlète, il fut obligé de faire du sana, c'est-à-dire d'être hospitalisé dans un grand hôpital pour tuberculeux où il passa de quatre à cinq ans à faire une cure d'air et de suralimentation.

Esprit cultivé, curieux et bien doué par ailleurs, il profita de ses années de réclusion pour s'instruire davantage et

observer la vie que l'on mène dans un sanatorium. Il en écrivit les principaux traits dans un volume qui sortit des presses en 1935 sous le titre de "Tibi". Paul Rainville était un esprit d'élite et rien ne l'intéressait autant que les arts, la musique et aussi les sports. En 1911, il avait épousé Mlle Emma David, soeur de l'honorable sénateur Athanase David. Quatre enfants sont nés de cette union dont deux garçons, suivant l'exemple du père, se sont enrôlés dans l'armée.

G. E. M.

L'HONORABLE ALEXANDRE TASCHEREAU

(1867-1952)

L'honorable Alexandre Taschereau, conseil du roi, docteur en droit, Grand-Croix de la Légion d'honneur, commandeur de l'Ordre de Léopold, ancien premier ministre de la province de Québec, naquit à Québec le 5 mars 1867, année de la Confédération canadienne. Il était le fils du juge Jean-Thomas Taschereau et de Joséphine Caron, fille du lieutenant-gouverneur sir A. P. Caron.

M. Taschereau fit ses études classiques au Séminaire de Québec et, à l'Université Laval, il terminait ses études de droit en juillet 1887. Admis au Barreau de la province de Québec, il a exercé sa profession pendant 50 ans dans la ville de Québec. Le 25 mai 1891, M. Taschereau épousait Mlle Adine Dionne et de ce mariage sont nés cinq enfants: l'honorable Robert Taschereau, juge de la Cour suprême du Canada, M. Paul Taschereau, c.r., Charles Taschereau, ingénieur civil, Mme Cortland Fages, (née Gabrielle Taschereau) et Mme L.-P. Gélinas, (née Juliette Taschereau).

L'honorable Alexandre Taschereau fut élu député en 1900 pour la première fois, à 33 ans, pour le comté de Montmorency, après avoir été échevin de la ville de Québec, de 1906 à 1908, pour quartier Saint-Pierre. Dans le ministère, M. Taschereau remplit divers postes, tous plus importants les uns que les autres, et, en 1920, lorsque Sir Lomer Gouin quitta la présidence du conseil des ministres, il choisit lui-même M. Taschereau comme chef du gouvernement libéral de la province de Québec. Il fut réélu en 1923, en 1927, en 1931 et en

1935. En 1936 l'hon. Adélar Godbout lui succéda comme premier ministre.

Il était directeur de plusieurs grandes compagnies financières dont la Banque d'Economie de Notre-Dame de Québec.

Il avait pratiqué le droit pendant des années avec Chs Fitzpatrick, S.-N. Parent et Ferdinand Roy. Il a laissé au Barreau et chez la Magistrature la réputation d'un avocat retors. Plusieurs causes qu'il a plaidées sont demeurées célèbres dans les annales judiciaires.

Il décéda à l'âge avancé de 85 ans, le 6 juillet 1952, après plusieurs semaines de maladie. Ses funérailles ont eu lieu le 9 juillet en l'église de Saint-Coeur de Marie et l'inhumation a été faite au cimetière Belmont.

G. E. M.

Service: "Photos-Documentaires"

"PHOTOSTAT"

•
Spécialistes en copies de documents

•
Seule maison du genre à Québec

•
Ouvrage confidentiel

•
TREMBLAY & DION, Inc.
125, Côte d'Abraham,
Québec, Qué.

Tél.: 2-6427

**INVENTAIRE DES VASES SACRÉS ET DES MEUBLES
D'ÉGLISE APPARTENANT À MESSIRE LOUIS
LEPAGE DE STE-CLAIRE**

(Senet, N. P., 4 mars 1722)

Lan Mil Sept Cent Vingt deux Et le Quatrième Jour de Mars avant Midy a la Requete de Messire louis le page de Ste Claire de Messire Charle de la godalie pretre Et Curé de la paroisse de la pointe au tremble de Montreal Et grand Vicaire de Monseg' lillustrissime Et Reverendissime Eveque de Quebec Et aussy Enpnce des Srs pierre bauchan Estienn (sic) Contant Et Charle Mathieu habitant dudit lieu de la Chesnay Et Marguiliers deladite paroisse Ensemble Enpnces deplusieurs habitans dicelle Et pardevant Nicolas Senet No're Royal du Gouverneman de Montreal Soussigné a Esté fait bon Et loyal Inventaire de Vazes Sacré Et Meubles a lusage du Service divin appartenant En propre a Mondit Sr lepage pour En faire Et disposer par Iceluy Ce quil avisera bon Etre En temp Et lieu Scavoir

Premierement Un galisse avec la patenne dargent Vermelle doré

Item Un Sciboir avec Son Couvercle aussy dargen Vermelle doré

Item Un benittier de Cuivre

Item Cinq Chasube Neufve dun Camelot gofré de Cinq differante Couleur

Item Une ChaSube Neufve de demas (sic) blan

Item Une autre Chasube de Satin blan avec Une broderi a fleur de Sois

Item deux autres Chasube vielle (sic) Une Noire Et lautre violette

Item deux haubes de toisle de Rouan Neufve

Item Six amis Neuf de toile de Rouan

Item deux grand livre de plein Champ a demy Neuf

Item deux autre Moyen livre de plein Chant Neuf

Item Un petit Crussifix de Cuivre avec Son pied desbaine

Item Un Rituelle Neuf

Item Un devant dautel de Satin Neuf

le tout Ce que dessus appartenant a Mondit Sr le page Comme dit Est

En outre Memoir Et Estat de Ce qui appartient a la dite Eglise
 premierement Une Chasube garnie Vielle (sic) de broquard
 Vert

Item Une aube de toil de holande Vielle (sic)

Item Un amis de toil de Rouan a demy Usé

Item Une Cinture de fil appartenante à lisle Jesus

Item Un Vieux Missel

Item Une pierre dautel

Item deux Nappe dautel

Item quatre Chandelier de bois

Item Un bassin pour Servir de benitié

Item trois ausne dindienne

Item dix bouquet

Item Un Crusifix desbaine

Item Un devant dautel noire de broquard

le Tout fait Ce que dessus les Jours Et an Susd'ts pour Se
 faire Raisons a qui Et ainsy quil appartiendra Mesd's Srs de
 lagodaly Et Mondit Sr Lepage les Srs Estienne Contan Mar-
 guilier Jaque Et Jean Gueriepy gille leCour Et No're ont
 Signé lesd's Srs pierre baucham Et Charle Mathieu Margui-
 liers Et autres habitans ont déclaré Ne Scavoir Signé de Ce
 Interpelle apres lecture faite Suicant Lordonn'ce

Charles dela goudalie p.
 Lepage de Ste claire pre.

estienne Contant

jean gariepy

jacques gariepy

Gille Le Court

N. Senet (avec paraphe) (1)

(1) Archives Judiciaires de Montréal. Greffe Sénét, 4 mars 1722.

Le meilleur cadeau à faire

UN ABONNEMENT AU

Bulletin des Recherches Historiques

2050, Saint-Cyrille, Québec.

“ AU VESTEMENT DU LIVRE ENR. ”

159, Giroux - LORETTEVILLE

Spécialités: Reliure - dorure - tous genres de boîtes

en carton pour bibliothèques.

Propriétaires: René SAVARD, B.L.S., Gérant des ventes et des achats,

Bernard DORÉ, Gérant de production.

LIBRAIRIE DUCHARME, Limitée

(Fondée en 1911)

LE PLUS GRAND CENTRE DE CANADIANA
EN AMERIQUE

300,000 ouvrages anciens et nouveaux, neufs et usagés,
périodiques, documents publics, etc.

Spécialité: Canadiana épuisés, incunables, généalogies, monographies,
histoire, littérature, voyages, géologie, biographies, sciences, etc.

Achat et vente de bibliothèques privées

Rayons de bibliothèques à bas prix

Agents et fournisseurs des bibliothèques canadiennes, américaines et
européennes, institutions, collèges, couvents, collectionneurs, etc.

CATALOGUES FOURNIS SUR DEMANDE

Distributeurs des

Cahiers des Dix

Séries complètes, numéros détachés, 1935-1952,
abonnements reçus.

Estimateurs pour compagnies d'assurance-feu
Rédacteurs d'index pour livres et revues

LIBRAIRIE DUCHARME, Limitée

995, boul. Saint-Laurent,

Montréal, Canada

G. DUCHARME,
Fondateur.

G. MALCHELOSSE,
Gérant.

Lancaster 1875

**Nous avons des raisons
d'être fiers du passé
de notre pays**

**VOUS SEREZ FIER DE VOS
TRAVAUX D'IMPRIMERIE
EXÉCUTÉS CHEZ**



**IMPRIMEURS
LITHOGRAPHES
• ÉDITEURS •**

Studio d'Art

8125 St-Laurent MONTRÉAL 14 DUpont * 5787



LES PRODUITS DE L'ÉRABLE

“CITADELLE”

Sont de nos jours de précieux auxiliaires dans la cuisine moderne. D'une pureté et d'une valeur insurpassables, ils font des desserts délicieux en même temps que nutritifs.



LES PRODUCTEURS DU SUCRE
D'ÉRABLE DU QUEBEC

Bureau: Edifice Desjardins,

Avenue Bégin, Lévis.



LES PARCS DE LA PROVINCE

Le gouvernement de la province a constitué, dans les grandes régions du Québec, des réserves ou parcs destinés à la récréation de notre population.

Choisis pour la commodité de leur site, la richesse et la variété de leur végétation, l'abondance de leurs ressources sportives, ces parcs ont conservé une beauté primitive à peine effleurée par la construction de quelques camps rustiques; ils sont devenus des lieux de repos, de détente et de distraction comme il en existe peu ailleurs.

Les citoyens de Québec, de même que les touristes, sont invités à visiter les parcs provinciaux. Le réseau routier de la province, l'un des meilleurs de notre pays, conduit à ces régions. Visiter les parcs provinciaux, c'est refaire ses forces au contact de la nature.

l'Office provincial de publicité